

IDÉES

La politique
du ruban blanc

Page B 5



ÉDUCATION

Les maths
à la sauce nouvel âge

Page B 6

LE DEVOIR

C A H I E R
B

PERSPECTIVES

JEAN CHRÉTIEN: 40 ANS DE VIE POLITIQUE

L'énigme
canadienne

Vendredi prochain, on procédera à la passation officielle des pouvoirs et du titre de premier ministre du Canada de Jean Chrétien à Paul Martin. Pour le premier, ce sera la fin d'une très longue route, qui aura placé sous les feux de la rampe un personnage beaucoup plus facile à caricaturer qu'à saisir.

JEAN DION
LE DEVOIR

Il s'en est dit et écrit, des choses sur Jean Chrétien, depuis un mois. À donner un peu le tournis, à vrai dire. Normal, quarante années de vie dans l'œil de la tempête, dont dix à la tête d'un grand pays adulé et tout, voilà qui invite à de lourds et éloquents — amusés aussi, prenant prétexte de l'incongruité du personnage même — commentaires, analyses, essais, bilans et autres trucs destinés à meubler le silence et les espaces vides. Or, s'il est une ligne directrice, fût-elle ténue, qui se dégage du déluge, elle ne manque pas de sel: personnel ne semble trop certain de ce qu'il avance, de la justesse de ses propos, de ce que l'histoire retiendra de ce phénomène à peu près indescriptible.

Les critiques de Jean Chrétien, souvent acerbes, se butent au principe de réalité. Quoi qu'on dise, on ne peut pas avoir fait une carrière aussi longue, aussi réussie, aussi prestigieuse, sans avoir quelque chose de spécial, sans avoir touché les gens d'une façon bien particulière, sans être parvenu à naviguer avec tact et conviction dans les eaux sans merci de la politique. Ses laudateurs, eux, enfilent trois paires de gants blancs. Leur défense et illustration nécessite toujours un très long développement justificatif qui trahit sa réserve par l'emploi d'expressions récurrentes: *malgré que, même si, quand même, et pourtant.*

Invariablement, l'évocation de son parcours est constellée de citations. Pour l'homme «aux deux langues secondes» qui est pratiquement devenu l'incarnation de la tournure emberlificotée, de la faute de syntaxe, de la confusion juteuse — les armes nucléaires à garder hors de la portée des enfants —, le moins pittoresque des paradoxes n'est d'ailleurs pas qu'au Québec du moins, la phrase qui restera la plus accolée à son passage au pouvoir est apocryphe. *«Le plus meilleur pays du monde»*, on peut en retirer les guillemets: Jean Chrétien n'a jamais dit cela. Il a bien évoqué *«le meilleur pays du monde pour y vivre»*, mais le plus meilleur, nenni. Tout comme les sceptiques offrent le gros lot à qui-conque fera la démonstration patente de facultés paranormales et, après des années, ont toujours le magot bien au chaud dans une chambre forte, le défi a été lancé de mettre au jour le document qui attesterait de l'usage du méga-superlatif par le premier ministre. Personne n'a jamais rien trouvé.

Cela étant, pour un reporter de la presse écrite affecté à la politique fédérale, M. Chrétien a plus souvent qu'à son tour été source de dilemme: reproduire texto ses propos, quitte à ce qu'ils soient incompréhensibles — Chambre des communes, 1994: *«Monsieur le président, je me suis informé auprès de l'ambassade des États-Unis, du Canada aux États-Unis, et M. King-Kong [rires], de toute façon vous savez de qui je veux parler, M. Coon-Come a fait un discours devant un auditoire et puis c'était un débat où il y avait des représentants du Québec, ou du Canada ailleurs, qui ont débattu ces propos, l'autre côté de la médaille a été donné publiquement à ce moment-là et, comme il s'agissait d'un débat, ben les faits ont été rectifiés par les citoyens, qui étaient là, invités par un groupe d'universitaires, alors l'ambassade a pas cru qu'il devait intervenir.*

VOIR PAGE B 3: ÉNIGME



PETER JONES REUTERS

Moment inusité: à l'invitation pressante de quelques jeunes, Jean Chrétien essaie une planche à roulettes. C'était en 1995, à Ottawa.



JIM YOUNG REUTERS

«Pour Jean Chrétien, comme pour Trudeau d'ailleurs, l'élément définissant par excellence, ce sont les droits individuels», croit Alain G. Gagnon, de la chaire en études québécoises et canadiennes à l'UQAM.

Entre la passion
et l'incompréhension

Certains disent de lui qu'il aura été un leader de courte vue, faisant de la politique à la petite semaine. Pourtant, il y a au moins deux dossiers qui auront suivi Jean Chrétien pendant toute sa carrière politique étalée sur quatre décennies, deux sujets qu'il n'aborde jamais sans ardeur: les affaires indiennes et l'unité nationale. Mais les autochtones et les Québécois le lui rendent-ils bien? À lire les commentaires d'une presse québécoise qui aime le détester, à voir les manifestations que les autochtones ont multipliées au cours de la dernière année pour protester contre la plus récente initiative fédérale les concernant, on a envie de répondre par la négative. Regard sur les passions, teintées d'incompréhension, d'un homme qui tire sa révérence...

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Quand Jean Chrétien fait le saut en politique fédérale en 1963, il aime rappeler à tout le monde ses origines modestes. Il est issu d'une famille nombreuse ayant connu la pauvreté, il arrive d'une petite ville industrielle, Shawinigan, et est francophone (statut linguistique jusque-là gage de rôle secondaire à Ottawa: Chrétien ne se fixe-t-il pas comme objectif de devenir le premier francophone à diriger le ministère des Finances?). Et c'est à ses origines qu'il doit son premier portefeuille d'envergure: les Affaires indiennes.

Selon la petite histoire, Jean Chrétien ne s'attendait pas à en devenir le titulaire. En pleine campagne électorale en 1968, il répond, à un électeur qui lui demande quel sera la politique autochtone de son gouvernement, qu'il n'en a pas la moindre idée! Quelques semaines plus tard, Pierre Elliott Trudeau lui offre le poste... «Bien des

choses jouent en ta faveur, lui aurait dit Trudeau pour le convaincre d'accepter: tu fais partie d'un groupe minoritaire, tu ne parles pas très bien anglais et tu as connu la pauvreté dans ta jeunesse. Tu pourrais très bien devenir un ministre qui comprend les Indiens!»

Jean Chrétien n'a pas honte de jouer la carte du citoyen de seconde classe, ce qui lui vaut d'ailleurs les critiques les plus acerbes de ses ennemis comme les hommages de ses proches. Son conseiller de toujours, Eddie Goldenberg, pense que Chrétien a considéré sa percée au fédéral comme une preuve qu'il y avait de la place pour le Québec dans un Canada tel quel.

«Quand il est venu à Ottawa et qu'il y a eu des controverses, du tirailage, il a fait son choix. Il a eu la chance d'impressionner [Lester B.] Pearson, qui lui a dessiné une carrière intéressante. Il a découvert que c'était possible pour quelqu'un qui venait de la Mauricie et qui ne parlait pas un maudit mot d'anglais de réussir au Canada et que c'était donc possible pour ses compatriotes.»

Claude Morin, qui a fait partie de l'équipe de négociation québécoise à l'époque du rapatriement de la Constitution, acquiesce, mais il y

voit justement tout ce qu'il y a de plus détestable et de colonisé chez Jean Chrétien.

«Il était fier d'être bien vu du Canada anglais, lance-t-il. Il est arrivé à Ottawa à une époque où, comme Canadien français, il s'est manifesté, il a été accepté, il a eu des rôles importants, il s'est démerdé. Puis, il y a des gens du Québec qui disent: "C'est pas ça qu'il faut faire! C'est au Québec qu'il faut s'affirmer." Il s'est senti menacé. [...] C'était pour lui une chose importante, symbolique, parce que la thèse adverse était une négation de sa carrière, de ce qu'il était devenu.»

Quoi qu'il en soit, ce lien qu'établit Pierre Elliott Trudeau entre les Affaires indiennes et les origines de son jeune ministre relève quasiment de la prophétie: à partir de ce moment, et jusqu'à la fin de sa carrière, les autochtones et le Québec jalonnent le parcours politique de Jean Chrétien.

Un faux fédéraliste

D'entrée de jeu, Alain G. Gagnon, de la chaire en études québécoises et canadiennes à l'UQAM, constate le fossé existant entre la passion de Jean Chrétien pour les autochtones et le Québec et la compréhension réelle qu'il a des enjeux qui en émanent.

«L'inconfort est principalement dû au fait qu'il a une vision du pays très libérale où tous les citoyens sont interchangeables. Pour Jean Chrétien, comme pour Trudeau d'ailleurs, l'élément définissant par excellence, ce sont les droits individuels», dit-il en concluant qu'il n'est pas un vrai fédéraliste. «M. Chrétien n'a jamais été capable de concilier la vision du pays avec sa caractéristique plurinationale. Le jour où on refuse de reconnaître cette diversité profonde du Canada, on vient dire qu'on a un problème de

reconnaissance des autochtones comme éléments fondateurs du pays. Il en va de même pour le Québec.»

C'est certainement ainsi que son entrée dans le monde autochtone est perçue en 1968. M. Chrétien pilote alors le livre blanc sur les Indiens, qui se veut une révision radicale du lien unissant les Premières Nations au gouvernement fédéral. On propose l'égalité de traitement et l'abolition du système des réserves. C'est la montée aux barricades.

John Rae, à l'époque jeune adjoint de Chrétien et aujourd'hui dirigeant de Power Corporation, rappelle que le Canada était de plus en plus mal vu sur la scène internationale pour le traitement qu'il réservait à ses autochtones. Pendant des vacances au Mexique, raconte-t-il, Jean Chrétien rencontre son homologue qui lui lance: «Vous avez l'apartheid!» Le sentiment général était donc qu'il fallait traiter les autochtones comme n'importe quel autre Canadien.

Avec le recul, M. Rae pense que le livre blanc, malgré son échec lamentable, a été utile. «On a engagé les gens dans le débat et on les a forcés à penser intellectuellement à ce qu'ils voulaient dire quand ils demandaient certaines choses.» Selon lui, cela a obligé les autochtones à mettre la rhétorique de côté.

Ce livre blanc aura eu aussi le mérite de rassembler les autochtones du Canada en un mouvement politique structuré, disent plusieurs témoins. D'autant plus que c'est à ce moment que Jean Chrétien décide de subventionner leurs organisations. Il finance, en quelque sorte, son opposition...

Alors dans la jeune vingtaine, un certain Harold Cardinal signe en 1970, au nom de l'Indian Association of Alberta qu'il dirige, un livre

VOIR PAGE B 2: CHRÉTIEN

PERSPECTIVES

CHRÉTIEN



Jean Dion

J'ai traversé l'enfer

C'est comme genre full pas chill, maître, mais en dépit de l'incoercible impression que j'ai que nous nous livrons à du surplace intellectuel et par-delà ma lassitude croissante d'entendre ta voix considérablement moins envoiçante que celle de Michel Morin, j'ai encore envie que tu lâusses, que tu péroras sur ce qui a été, est et sera. Daignerais-tu, toi le petit sandwich en triangle au poulet pressé de faire sourdre la luminescence qui n'a que faire de la croûte des ténébres, toi le bras meurtri qui tend bien haut le flambeau au-dessus de la trappe sans fond en zone neutre, toi le shampoo aux ballounes effervescentes qui rendent le cuir chevelu brillant comme un membre de Mensa?

— Si tu insistes. Mais je préciserai que tant qu'à me faire appeler maître, je préférerais que ce soit Jinny qui soit assise devant moi. Tu sais là, Barbara Eden toute jeune, avec des culottes transparentes, un haut mille-et-une-nuits-nombril et une bouteille où il était possible de se cacher pour des périodes prolongées? En plus, Jinny, elle pouvait faire des trucs époustouffants d'un seul clin d'œil. Moi, avoir été le major Nelson, je...

— OK, OK, j'ai compris. Tu dégénères, maître. Quel rapport avec l'actualité?

— Jinny venait de Bagdad, non? Or qui est allé faire une saucette de 30 secondes dans le coin sans avertir personne pour y porter une dinde? En plein cela: W. Je voulais juste signaler le courage du leader de la plus grande nation de l'univers, qui a déclenché une guerre pour libérer un peuple de l'oppression et a la décence de ne pas se montrer devant lui parce qu'il n'a pas encore atteint le seuil de compréhension démocratique. Et puis, ce sont des gens bizarres, là-bas: ils ne fêtent même pas le Thanksgiving. À ne pas confondre avec le Thanksgiving, avec pas de h, qui signifie «on vous envoie des chars d'assaut si vous avez pas un maudit mot à dire».

— Il est encore dangereux de se promener à Bagdad?

— Un peu. Mais il y a bien pire ailleurs. Moi, par exemple, j'ai traversé l'enfer et, rétrospectivement, je me trouve pas mal héroïque, sans farces. Je crois l'en avoir déjà glissé un mot, je vis jadis le jour dans la reine des Cantons-de-l'Est, le terroir de Jean Charest, la seule ville au monde où deux rivières se coupent à angle droit. C'est du moins ce qu'on nous racontait quand on était jeunes: que c'était la seule ville au monde, pas que c'était le terroir de Jean Charest. Je suppose que c'était parce qu'il n'était pas encore prêt.

Donc, oui, héroïque, car on nous dit depuis plusieurs jours à la télé, tiens-toi bien mon ti-clin, que Sherbrooke ressemble à Kaboul et que l'armée y arpentent les rues. Ce n'est pas rien, ça. Si ça se trouve, d'ailleurs, Oussama bin Laden se terre dans la fontaine du Carrefour de l'Estrie. À moins qu'il n'erre incognito quelque part sur la rue King, en train de faire des cassettes pour les envoyer à Télé 7.

— En politique nationale aussi, il se déroule pas mal d'action passionnante...

— Je ne te le fais pas dire, Casimir. L'un des événements clés de la semaine fut à n'en pas douter la démission de Herb Dhaliwal. Tu ne connais pas Herb Dhaliwal, tu n'as aucune idée de ce qu'il faisait avant de démissionner, mais je te pardonne parce que tu es jeune. As-tu d'ailleurs remarqué, si tu me permets d'ouvrir une parenthèse, qu'on excuse aussi beaucoup les vieux en les infantilisant? Que je te donne un exemple.

Mettons que tu es assis tranquille à la maison, à regarder des reprises de Jinny en te créant tes propres historiettes, par exemple que c'est le docteur Bellows qui agit comme psychiatre-conseil à Loft Story. Tout à coup, le téléphone sonne. À l'autre bout du fil, un gars dit: «J'aimerais parler à monsieur ou madame ti-clin.» Déjà, tu conclus qu'il ne s'agit pas de ta mère, ni de ton meilleur ami. Ou mettons que le gars dit: «Les résidents de votre quartier ont été spécialement sélectionnés pour une offre de téléphone à pédale alléchante au point de décoller la tapisserie.» Encore là, ta méfiance naturelle joue.

Mettons maintenant que le gars t'annonce: «Vous avez été inscrit comme participant au tirage d'une loterie dans un autre pays. Félicitations, vous venez de gagner le gros lot. Envoyez-nous 25 000 \$ et on vous arrange ça chic and swell.» Tu subodorerais l'arnaque et tu demanderais d'en parler d'abord à ton conseiller Household Finance, s'pas? Ben voilà: cette semaine, le gouvernement britannique a lancé une campagne incitant les gens à ne pas envoyer 25 000 \$. Car c'est de la fraude! Souvent en provenance du Canada, à part ça. Au cours de l'année écoulée, il est estimé que 33 millions de dollars ont ainsi été soutirés, dont 80 % auprès de personnes âgées de 65 ans et plus. Certains ont déboursé jusqu'à 150 000 \$ sans, évidemment, rien recevoir.

Tu t'en doutes, la réaction répandue est: ça n'a pas de bon sens de faire ça à des personnes âgées vulnérables. Personnellement, je rectifierai: que tu aies 25 ou 125 ans, si tu tombes dans un piège aussi imbécile, t'es pas mal innocent, calvette. Non mais ça se peut tu.

— Donc, M. Herb Dhaliwal...

— M. Dhaliwal a démissionné de son poste de ministre des Ressources naturelles. Mais attention, a-t-il déclaré, pas parce que Paul Martin s'appropriait à le vider du cabinet. Non non Gaston, parce qu'il veut passer plus de temps avec sa famille. Ceci pour te dire une chose: j'ai terriblement hâte de voir quelqu'un se lancer en politique en clamant qu'il veut passer moins de temps avec sa famille qui commence à lui tomber sérieusement sur les rognons.

Se lancer, ou y rester. Comme ce monsieur aux solides convictions qui est passé cette semaine du Bloc aux libéraux. Remarque, comme virevolte-face, j'ai déjà vu presque aussi spectaculaire, et je ne te parle même pas de Guy Bertrand: il s'agissait d'un député conservateur qui s'était joint au NPD! Ma maman, qui habite à Kaboul, disait autrefois qu'il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idée. Je veux bien, mais bonance. D'ailleurs, ce député du Bloc, il a dit qu'il ne faisait pas le saut pour être réélu. Ben non. Puis qu'il reste en politique, ce n'est pas pour les siens non plus. Il n'y a donc qu'une explication: il veut passer plus de temps en caucus avec Denis Coderre.

jdion@ledevoir.com

SUITE DE LA PAGE B 1

rouge dans lequel il taille en pièces l'initiative fédérale. Ses arguments sont rapidement repris par l'ensemble des communautés au pays et deviennent la réplique autochtone au livre blanc. «Le livre blanc était une trahison de la confiance qu'on avait bâtie au cours des négociations qui avaient précédé», se rappelle-t-il.

Évolution de la pensée

Le livre blanc soulève une telle colère que le gouvernement fédéral doit le retirer en mars 1971. C'était en grande partie une initiative de Pierre Elliott Trudeau, soutiennent plusieurs témoins de l'époque, mais c'est surtout Jean Chrétien qui encaisse l'échec.

«Jean Chrétien, en bon soldat, a accepté l'échec. C'est le rôle d'un ministre d'encaisser pour le premier ministre», dit Jean Fournier, haut-commissaire canadien en Australie et à l'époque jeune conseiller de Chrétien. Un tel recul aurait pu être fatal pour un ministre peu expérimenté de 37 ans, mais il survit politiquement. Et de là, il ébauche peu à peu une nouvelle orientation. «Pierre Elliott Trudeau laisse alors faire Jean Chrétien», ajoute M. Fournier. Il apprécie sa loyauté, son pragmatisme et s'en remet à lui pour sortir le gouvernement de l'impasse où il se trouve.

Une commission sur les revendications des Indiens est mise sur pied. C'est un pas en avant, mais qui présente un problème fondamental en ne reconnaissant que les revendications s'appuyant sur des traités signés. Comme bien des communautés n'ont jamais rien signé, elles sont écartées du processus. «La commission a été rejetée», se rappelle son président, Lloyd Barber. Chrétien délègue aussi peu à peu l'administration des services — autrefois assurée par le ministère — vers les communautés, comme la gestion scolaire.

Le summum de cette nouvelle orientation survient toutefois alors que Jean Chrétien est ministre de la Justice. Il fait inscrire dans la nouvelle Constitution canadienne de 1982 la reconnaissance des droits ancestraux autochtones. C'est un ajout majeur dont découlent aujourd'hui les grandes ententes d'autonomie signées avec les autochtones, comme celle avec les Nisga'as, en Colombie-Britannique.

C'est cela qui vaut à Chrétien les louanges les plus importantes du milieu. «Ce serait déformer la réalité que de ne considérer le rôle de Jean Chrétien qu'à titre de ministre des Affaires indiennes», affirme Harold Cardinal. Il a joué un rôle considérable à titre de ministre de la Justice. [...] Il y a eu des développements importants dans le domaine autochtone et on doit une bonne part de crédit à Jean Chrétien pour cela.

Même discours de la part de Lloyd Barber, qui voit en lui «le meilleur ministre des Affaires indiennes». S'il n'obtient pas plus de reconnaissance des autochtones, croit-il, c'est qu'aucun ministre ne trouvera jamais grâce à leurs yeux, parce que la relation est basée sur l'affrontement.

Pour sa part, George Erasmus, qui a dirigé la Commission royale sur les peuples autochtones de 1991 à 1996, trouve que M. Chrétien aurait pu faire plus depuis qu'il est premier ministre. «Toutes les récentes initiatives vont dans le sens contraire de ce qu'on proposait dans notre rapport», déplore-t-il.

Alain G. Gagnon n'est pas prêt lui non plus à accorder autant de crédit à Jean Chrétien. Selon lui, la concession de droits aux autochtones en 1982 relève de la «pure stratégie politique». «M. Chrétien veut faire tout ce qu'il faut, même au risque de remettre en question certains de ses principes par rapport aux nations autochtones, pour s'assurer que, si un jour il y a une reconnaissance particulière du Québec, celle-ci soit noyée par la reconnaissance première des autochtones, soutient-il. Il y a une stratégie derrière cela, c'est de s'assurer que le Québec n'est pas plus distinct que les autres.»

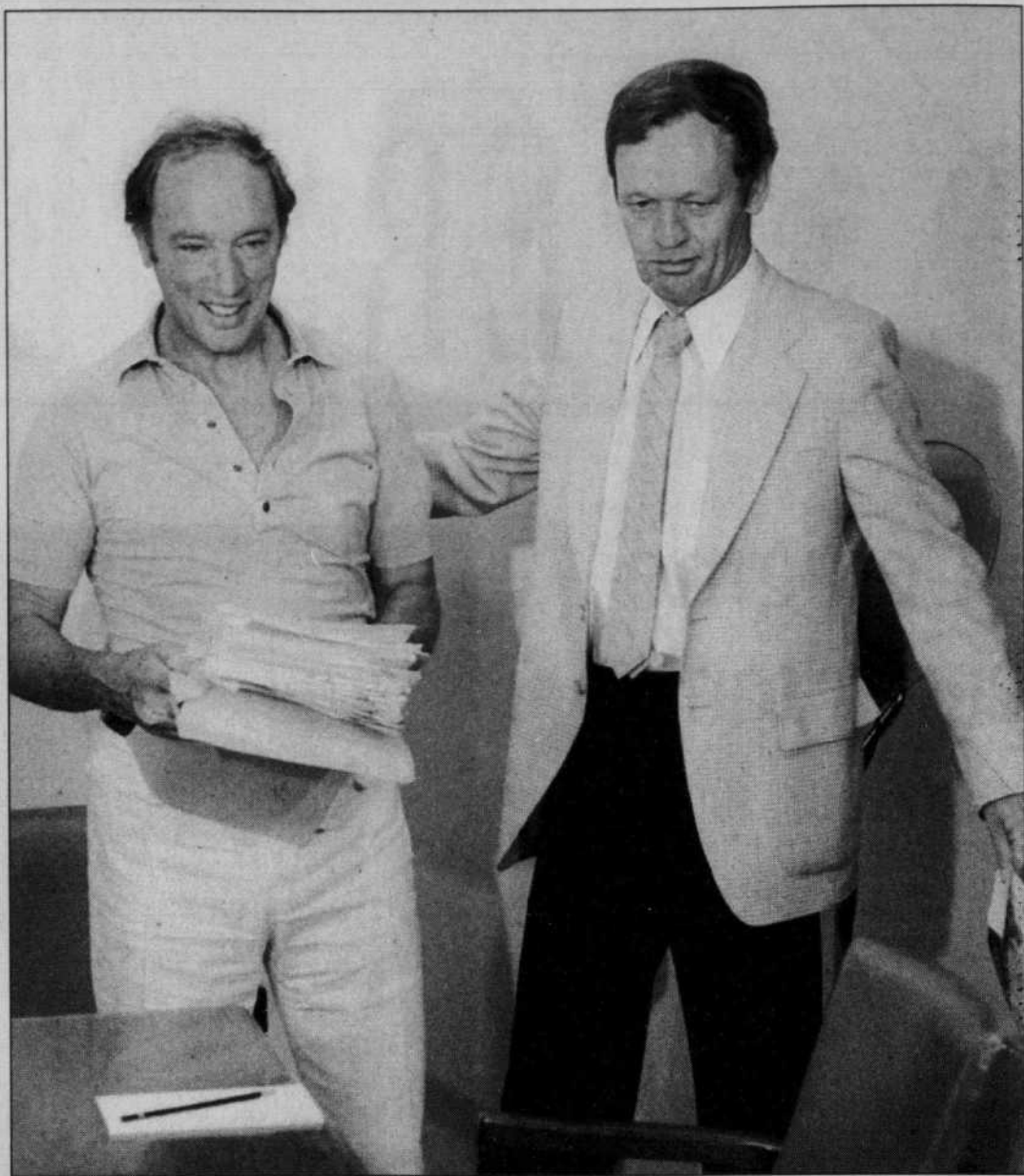
Pierre-Gerlier Forest, professeur spécialisé dans la question autochtone à l'Université Laval, estime pour sa part que la nécessité qu'ont eue les autochtones de s'adresser aux tribunaux pour faire reconnaître leurs droits pourtant inscrits dans la Constitution est une preuve que M. Chrétien ne saisissait peut-être pas toute l'ampleur de ce qu'il leur avait offert en 1982.

«Cette connaissance qu'il a du monde autochtone est une connaissance des années 70, lance-t-il. Le changement dans l'univers autochtone qui s'est produit dans les années 80 avec la Charte des droits, la reconnaissance des droits ancestraux ou encore l'incroyable judiciarisation du processus de reconnaissance des droits, c'est comme un nouveau paradigme qui est étranger au système de Jean Chrétien. C'est ce qui explique le paradoxe d'être à la fois très proche de ce dossier-là et [d'en être] déconnecté.»

1982 ou le déséquilibre de la souffrance

Le paradoxe, c'est aussi qu'il ait accepté d'offrir aux autochtones, auxquels il était tout à fait étranger à peine 12 ans plus tôt, ce qu'il refusait obstinément aux siens, les Québécois. Il n'y aurait rien dans la Constitution rapatriée en 1982 sur un statut particulier pour le Québec. Tant Alain G. Gagnon que Claude Charbon, membre de l'équipe de négociation du Québec, croient que c'était moins dangereux d'offrir une reconnaissance aux autochtones (moins nombreux et moins organisés) qu'au Québec, qui, lui, aurait exploitée au maximum.

Le conseiller de Chrétien, Eddie Goldenberg, explique la situation autrement. «Les Québécois ne souf-



JEAN MARC CARISSÉ REUTERS

Jean Chrétien, alors ministre des Finances, en compagnie du premier ministre Pierre Elliott Trudeau au sortir d'une réunion en 1977.

front pas comme les autochtones souffrent.» Il pense que le pendant québécois de la reconnaissance des droits autochtones se trouve dans la Constitution, mais sous une autre forme. «Il a insisté sur la reconnaissance constitutionnelle des deux langues officielles. C'était très important pour lui.»

On le sait, la Constitution sera rapatriée au Canada et amendée sans le consentement du Québec. Dans ses mémoires, Jean Chrétien écrit: «Ce fut un des moments les plus tristes de ma vie que de voir le Québec à ce point isolé.» Eddie Goldenberg n'en est pas si certain. «Jean Chrétien dirait qu'on n'aurait pas pu s'attendre à avoir l'appui d'un gouvernement séparatiste à une nouvelle Constitution canadienne!», M. Chrétien a-t-il des regrets? «Non. Sur le contenu, il est très fier.»

Claude Charbon croit que Jean Chrétien, en bon politicien, n'a que tiré profit du contexte post-référendaire. «Il savait qu'on avait une défaite cruelle au cœur. Il a compris que c'était l'époque du rouleau compresseur. On peut y aller, y sont morts!»

Pour Claude Morin, Jean Chrétien a «une curieuse loyauté envers les siens». «Il a toujours cherché à justifier les ambitions du gouvernement fédéral sur le Québec et non de faire avancer le Québec à Ottawa, déplore-t-il. C'est quand même significatif qu'il ne soit pas aimé au Québec! Il a manqué se faire battre dans son comté par Yves Duhaime en 1997.»

Vaincre sans le Québec

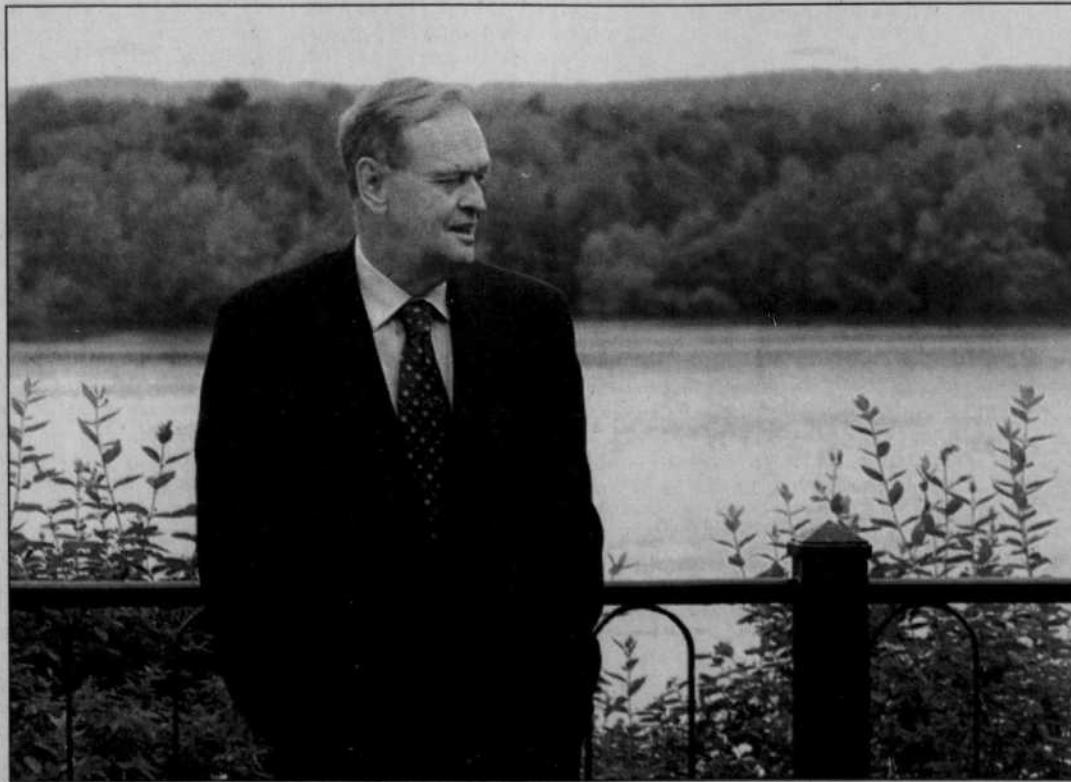
Jean Chrétien n'hésitera pas par la suite à s'opposer à l'Accord du lac Meech. «Je continuerais de dénoncer l'Accord du lac Meech tant qu'il menacerait la Charte des droits et libertés. Ce sont là mes convictions et je me fout des conséquences politiques», lance-t-il lors d'un souper-bénéfice à Toronto.

Il ressortira de cette bataille avec une image d'ennemi du Québec collée à la peau. «Ça été dur. On peut dire sans se tromper qu'il n'était pas très populaire au Québec au début des années 1990», concède son conseiller Goldenberg, qui n'hésite pas à jeter le blâme sur le gouvernement de Brian Mulroney. «Ils ont commencé à peindre en 1984-85 tous ceux qui avaient contribué au rapatriement de la Constitution et à la Charte des droits comme les ennemis du Québec. Ça faisait leur affaire politique.»

Pourtant, les conséquences politiques dont Chrétien disait «se foutre» lui sont plutôt favorables. Avec l'effondrement du Parti progressiste-conservateur, la naissance du Reform dans l'Ouest et du Bloc au Québec, le Parti libéral qu'il dirige pourra triompher en maître.

«Je crois que Jean Chrétien a été un premier ministre vraiment chanceux», lance Norman Hillmer, professeur d'histoire à l'Université Carleton et coauteur du livre *Prime Ministers: Ranking Canada's Prime Ministers*. Dans son classement effectué en 1999,

«Les livres d'histoire conserveront un bien meilleur souvenir de Jean Chrétien qu'en ce moment»



JIM YOUNG POUR LE DEVOIR

Clin d'œil sur la rivière des Outaouais de la cour arrière du 24 Sussex.

Jean Chrétien arrive à peine neuvième sur vingt, bien derrière King, Macdonald, Laurier, Trudeau ou même Mulroney!

«La règle de base dans la politique canadienne est que, si vous êtes un leader libéral, vous avez à cœur la cause du Québec, la cause de l'unité nationale. Vous pouvez compter sur le Québec et les Québécois peuvent compter sur vous. Or, avec Jean Chrétien, vous avez l'étrange situation où un premier ministre libéral est élu sans l'appui du Québec, ce qui est d'autant plus surprenant qu'il est un francophone du Québec.» Jean Chrétien arrive au pouvoir en 1993 avec à peine 19 sièges au Québec sur 75. «On a l'impression, comme l'a écrit Lise Bissonnette, qu'il joue le jeu "Je vais contrôler le Québec" pour le Canada anglais», continue-t-il.

Lors du référendum de 1995, Jean Chrétien se fait d'abord discret, laissant la campagne à d'autres. Ce n'est que lorsque les sondages sont désastreux et que Lucien Bouchard, qui a sauté dans l'arène, fait des ravages qu'il se lance à son tour. Le Canada hors Québec lui reproche sur le coup sa mollesse et sa quasi-défaite, mais M. Hillmer croit qu'avec le temps, seul le souvenir d'une victoire s'incrusterait. «Les livres d'histoire conserveront un bien meilleur souvenir de Jean Chrétien qu'en ce moment», pense-t-il.

Le résultat est effectivement serré, avec 50,6 % des voix pour le NON contre 49,4 % pour le OUI. Eddie Goldenberg n'hésite pas à attribuer cette victoire à son patron de toujours. «Ma théorie est que Jean Chrétien a eu un impact majeur en allant en ondes [pour s'adresser à la nation], dit-il. Pas tant pour ce qu'il a dit que pour le symbole. Il a donné l'impression que les conséquences du vote pourraient être graves.»

On connaît la suite. Jean Chrétien, sur le conseil de son épouse Aline, fait venir à Ottawa Stéphane Dion et ensemble ils élaborent ce qui deviendra la ligne dure, ou le «plan B», envers le Québec: renvoi devant la Cour suprême, loi sur la clarté.

Autre changement de cap

Selon Claude Ryan, c'est comme si Jean Chrétien avait été échaudé par le référendum et en avait perdu toutes ses bonnes — et nouvelles — dispositions. «Quand il est devenu chef du Parti libéral du Canada, il était venu me voir à Québec, raconte-t-il. J'ai senti qu'il avait un regret de ce qui s'était passé. C'était au lendemain de l'échec de l'Accord du lac Meech. Il y avait une espèce de volonté de travailler à redresser les choses. Il avait donné son appui à Charlottetown, ce qui était un changement d'attitude. [...] Le référendum de 1995 l'a ébranlé. Il pouvait faire deux choses: soit aller davantage dans le sens des aspirations du Québec, soit durcir le ton, monter la barre. On sait que c'est le deuxième scénario qui l'a emporté. Depuis ce temps-là, il a pris une attitude plus raide. C'est comme s'il était tombé sous d'autres influences...»

Lors du renvoi, la Cour suprême rend un jugement à la Salomon. Il existe, disent les juges, une obligation de négocier de la part du gouvernement fédéral si certaines conditions sont remplies, à savoir que la question et la réponse sont claires. Pour Jean Chrétien, dont les récentes biographies révèlent qu'il n'avait pas l'intention de négocier advenant un OUI en 1995, cela peut-il vraiment être une victoire? «Je sais par des sources à Ottawa qu'il ne pensait pas que ce serait ça, la réponse, soutient Claude Morin. Ça fait une brèche énorme dans les possibilités de défense de l'État central!»

Eddie Goldenberg, au contraire, soutient que Chrétien était ravi de la décision. «Il n'y a pas d'obligation de résultat [aux négociations] dans le jugement», fait-il remarquer.

C'est avec cet héritage — une loi sur la clarté ou encore une entente sur l'union sociale à laquelle refuse d'adhérer le Québec — que Jean Chrétien quitte la politique. Il a la tête haute, prétend son conseiller, parce qu'il a maintenant à son actif, grâce à des victoires aux élections partielles, une majorité de sièges au Québec.

«Ça été long, mais qui aurait prévu, après la soirée des élections de 1993, qu'il finirait par être l'homme politique le plus populaire au Québec avec une majorité de sièges 10 ans plus tard?», demande fièrement Eddie Goldenberg.

Il faut croire qu'il s'en trouvera toujours un pour le contredire. «Mon interprétation est qu'on ne peut pas donner le crédit au premier ministre pour la situation qui se calme au Québec. Cela est plutôt dû à des circonstances intérieures au Québec», conclut Norman Hillmer. La barre des 49,4 % est désormais fixée, croit-il, et aucun souverainiste ne voudra arriver en dessous...

PERSPECTIVES



Les syndicats sentent qu'ils ne peuvent plus compter sur un partenariat aussi privilégié avec l'État, ce qui explique l'ampleur de leur colère.

Plus qu'une querelle passagère

En voulant réformer radicalement l'État providence, le gouvernement Charest s'attaque à l'identité québécoise, dénoncent les syndicats

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

L'affrontement entre le gouvernement Charest et les syndicats n'est pas une simple querelle passagère. Il prend sa source dans des éléments beaucoup trop fondamentaux pour qu'il en soit ainsi. Ce climat tumultueux s'explique en effet par des changements apportés au modèle québécois par le gouvernement Charest, un modèle basé jusqu'ici sur la concertation, et par une crise identitaire provoquée par la réingénierie de l'État.

C'est ce qu'ont indiqué au *Devoir* des spécialistes du monde politique et du travail. «Si le gouvernement continue comme ça, c'est la fin d'un modèle de gouvernance, d'une configuration spécifique du Québec. S'il n'y a plus de forum de concertation, les décisions sont prises de façon beaucoup plus unilatérale et les syndicats perdent beaucoup d'influence. Pourtant, la concertation, ça a toujours existé avant, autant avec le Parti québécois qu'avec le Parti libéral», estime Michel Grant, professeur en relations de travail à l'Université du Québec à Montréal.

Selon lui, «le dialogue social n'est pas présent». Les syndicats sentent bien qu'ils ne peuvent plus compter sur un partenariat aussi privilégié que par le passé avec l'État, ce qui explique d'ailleurs l'ampleur de leur colère. L'intransigence du gouvernement, qui ne fait place à aucun compromis jusqu'à maintenant, est aussi exceptionnel, ajoute Michel Grant.

Le professeur de l'UQAM rappelle que plusieurs changements au monde du travail, concernant tant les secteurs public que privé, sont avancés par le gouvernement Charest: modifications à l'article 45 du Code du travail pour faciliter le recours à la sous-traitance, réorganisation des services de santé, réduction des unités d'accréditation syndicale en santé, refus du droit à la syndicalisation aux responsables de garderie en milieu familial, etc. «C'est beaucoup en même temps. Et tout ça se fait très rapidement. Le gouvernement semble vouloir précipiter tout ça», lance M. Grant. Québec entend en effet adopter d'ici la période des Fêtes les projets de loi concernant toutes ces questions.

Qui plus est, ajoute-t-il, le gouverne-

ment n'offre que peu de perspectives positives aux syndicats et «donne l'impression» de ne reprendre que le discours patronal. C'est pourquoi les rapports entre les syndicats et les employeurs vont sûrement changer, croit-il. «Il y a une pression additionnelle sur le régime de négociation, affirme M. Grant. Par exemple, la sous-traitance va être plus attrayante pour les employeurs, mais le syndicat va avoir un réflexe défensif pour vouloir se protéger. Les relations vont être plus tendues.»

«Un casseur de l'État québécois»

Dans le secteur public, la situation est d'autant plus critique que l'État entame des négociations sur le renouvellement des conventions collectives de ses employés. «Le projet de loi 30 sur la réduction des unités d'accréditation syndicale, c'est plein de gros bon sens. Mais pourquoi arriver avec cette loi à ce moment-ci, alors que le processus de négociation est entamé? Changer les règles du jeu pendant la négociation, ça annonce des turbulences importantes pour les négociations à venir. Il ne faut pas négliger ça si l'on tente d'évaluer le climat social à venir. Je pense que les syndicats vont bien se souvenir de tout ça», indique Michel Grant.

Les Québécois n'oublient pas non plus des changements et des affrontements aussi importants, insiste-t-il, même si le Parti libéral se trouve en début de mandat. «Au début des années 80, le Parti québécois avait pensé que les gens allaient oublier qu'il avait coupé les salaires de 20 %, notamment ceux des infirmières et des enseignants. Mais les gens se sont souvenus de tout ça en 1985, au moment des élections», rappelle M. Grant.

Le gouvernement Charest «casse le Québec», «démolît le Québec», «met le Québec à feu et à sang», lancent les représentants syndicaux. Ce ne sont pas des affirmations anodines, estime Denis Saint-Martin, professeur au département de sciences politiques à l'Université de Montréal. «Les tensions qui naissent autour de la réforme de la politique sociale, je les vois comme une continuation de la politique nationaliste mais par d'autres moyens. Chez nous, l'État providence, quand il s'est construit

dans les années 60, n'impliquait pas seulement un projet d'égalité sociale, mais la création d'une identité québécoise propre. Ce sont deux choses enchevêtrées l'une dans l'autre. Et là, quand on dit qu'on va réformer radicalement l'État providence, plusieurs interprètent ça comme vouloir défaire l'identité québécoise ou ce qu'on est. C'est pour ça qu'on voit l'inflation verbale, que les gens disent que Jean Charest est un démolisseur du Québec, un casseur de l'État québécois», explique-t-il.

Selon lui, deux débats fondamentaux du Québec — «la question nationale et la politique sociale» — sont maintenant réunis et expliquent l'intensité de l'affrontement. «En France, quand Raffarin cherche à réformer de façon radicale la politique sociale, personne ne dit qu'il brise la France. On dit qu'il brise l'État social. On va faire la distinction. Ici, on dit qu'il est en train de casser le Québec. On ne fait pas la distinction. C'est pour des raisons historiques. Notre État providence a été construit main dans la main avec le projet de «nation building». Les deux sont intimement liés. Et quand on essaie de réformer radicalement l'un, on a l'impression qu'on veut défaire l'autre», souligne-t-il.

«Si le gouvernement continue comme ça, c'est la fin d'un modèle de gouvernance»

Denis Saint-Martin rappelle que le second gouvernement Bourassa tenait sensiblement le même discours sur la réforme de l'État providence sans toutefois avoir soulevé de telles passions. Or, note-t-il, il proposait aussi un «projet national», ce que ne fait pas le premier ministre Jean Charest. «M. Bourassa avait deux plats sur la cuisinière. Il avançait le plat de la réforme de l'État social mais aussi celui de son projet de reconnaissance d'un statut particulier du Québec à l'intérieur du Canada. On pouvait arriver à distinguer les deux. On voyait à l'époque que la réforme sociale envisagée était radicale, mais les gens ne sentaient pas que cette réforme était quelque chose qui allait les chercher sur le plan identitaire. Mais là, ce n'est pas le cas. M. Charest ne peut plus utiliser la question nationale comme une soupape: «Je brise peut-être l'État social, mais je suis aussi un bon Québécois comme vous autres car je travaille pour aller chercher un statut particulier». Maintenant, les deux questions sont plus mélan-

gées qu'elles ne l'ont jamais été auparavant», explique-t-il.

«Une réaction identitaire»

Selon lui, la réaction syndicale n'est pas seulement une «réaction d'intérêts» mais également une «réaction identitaire». «Quand on écoute la rhétorique syndicale, on en veut au gouvernement car, ce qu'il fait, on a l'impression que ce n'est pas un projet québécois, que ça n'a rien à voir avec le modèle construit depuis les années 60», indique-t-il. Denis Saint-Martin ajoute que «les syndicats ne disent pas: «Touchez pas à nos salaires»; ils insistent sur le fait que le gouvernement va casser le Québec».

Le discours du gouvernement alimente selon lui ce débat identitaire. Jean Charest répète qu'il veut mettre le Québec au diapason des autres provinces canadiennes, notamment en matière de sous-traitance. «M. Charest vit dans un monde nouveau. Contrairement à ses prédécesseurs, il ne touche pas au dossier constitutionnel. La question identitaire, pour le moment, M. Charest l'a complètement laissée de côté avec son projet d'interprovincialisme. Ça, c'est une rupture assez forte avec les pratiques du passé, même celles du Parti libéral.»

Daniel Mercure, professeur au département de sociologie de l'Université Laval, constate pour sa part que le débat actuel est «positif» puisqu'il porte sur autre chose que la question nationale. «Je considère qu'on vit ici un changement social important. La question sociale redevient la question numéro un dans notre société par rapport à la question nationale. C'est ça, le vrai changement de société», explique-t-il.

M. Mercure estime cependant que le gouvernement semble écarter toute concertation pour le moment et que le Québec entre ainsi dans une dynamique conflictuelle. Pour combien de temps? «Ça ne veut pas dire que ça va rester comme ça. Vous savez que c'est un agenda politique. Il y a une première année, il y a un agenda, des objectifs à atteindre. C'est tout à fait pensable qu'il y ait des ajustements ultérieurs, des repositionnements. Je ne crois pas qu'il y ait quelque chose qui soit définitivement rompu. Mais il me semble évident qu'on est dans une dynamique conflictuelle. Il faudra voir quelle trace ça va laisser, mais aussi jusqu'où ça va aller», conclut-il. D'ores et déjà, les syndicats annoncent une «perturbation majeure» le 11 décembre. A suivre...



Michel David

Les promesses vides

Le député libéral de Nelligan, Russell Williams, était un de ceux qui promenaient une tête d'enterrement dans les corridors du parlement, après la formation du conseil des ministres, au printemps dernier.

Comme d'autres de ses collègues laissés sur le carreau, M. Williams pouvait légitimement aspirer à être appelé au cabinet, mais il souffrait d'un handicap pratiquement insurmontable, dans le contexte du débat sur les défusions: il représentait une circonscription de l'ouest de l'île. Son collègue de Jacques-Cartier, Geoffrey Kelley, avait le même problème.

Aujourd'hui, ils devraient plutôt remercier le premier ministre Charest de les avoir ignorés. Que diraient-ils à leurs électeurs à qui le PLQ avait promis qu'ils pourraient retrouver leur ancienne municipalité et qui considéraient le projet de loi 9 comme une véritable apostasie?

Ils auraient difficilement pu demeurer en poste sans perdre toute crédibilité dans leur communauté. Il leur suffit maintenant de laisser passer la tempête et d'attendre le prochain remaniement. Mieux encore, ils peuvent donner un coup de main aux défusionnistes, si cela peut contribuer à redorer leur blason.

Tout porte à croire qu'au moment de constituer son cabinet, M. Charest avait déjà décidé que les défusions, puisqu'elles semblaient inévitables, seraient de pure forme. Investi d'une mission impossible, Jean-Marc Fournier a fait de son mieux, mais on ne peut pas blâmer ceux qui estiment avoir été trompés.

Le ton des lettres des lecteurs de la *Gazette* témoigne de leur dépit. On y parle d'insulte, de trahison et de coup de poignard dans le dos. On promet surtout d'attendre les libéraux au début des prochaines élections. «Ramenons le PQ; au moins, avec eux, on sait à quoi s'attendre», écrit même un lecteur de Dollard-des-Ormeaux.

Personnellement, M. Charest n'a jamais considéré la perspective des défusions comme un drame. Son apur tardif aux nouvelles villes, lors du débat des chefs, a été dicté par des considérations purement stratégiques. Ce sont les mêmes impératifs qui l'ont amené à piper les dés, de manière à ce que l'essentiel des regroupements soit préservé, même si les anciennes municipalités retrouvent leur identité juridique.

La majorité francophone n'aurait pas pardonné aux libéraux de laisser s'écrouler les nouvelles villes, en particulier Montréal, tandis que le mécontentement des anglophones a toujours été considéré comme un problème «gérable» par le PLQ. Il suffit de brandir la menace séparatiste. Il est vrai qu'on retrouve des poches défusionnistes dans des régions entièrement francophones, mais le sentiment général est que les regroupements constituent un progrès.

A quinze ans de distance, le débat sur les défusions rappelle étrangement celui sur l'affichage commercial, qui avait empoisonné l'existence de Robert Bourassa, au milieu des années 1980.

Cela avait commencé de la même manière, c'est-à-dire par une résolution adoptée dans la précipitation, lors d'un congrès. En avril 1985, c'est l'ancien député de Notre-Dame-de-Grâce, Reed Scowen, qui avait pris tout le monde par surprise en présentant une résolution qui engageait un éventuel gouvernement libéral à rétablir l'affichage bilingue.

Devant la levée de boucliers des francophones, M. Bourassa s'était résigné à utiliser la clause nonobstant pour maintenir — temporairement — la règle de l'unilinguisme français à l'extérieur des commerces, même s'il savait que cela entraînerait la démission de ses ministres anglophones et, plus grave encore, la mort de l'Accord du lac Meech.

Aux élections de 1989, quatre bastions libéraux, dont Westmount, étaient tombés aux mains du Parti Égalité. À l'époque, le PLQ pouvait se permettre ce luxe, mais au train où vont les choses, il aura bien besoin de faire le plein de ses voix en 2007. Si les prochaines élections fédérales se traduisent par l'effondrement du Bloc québécois, plusieurs pourraient toutefois conclure que la souveraineté n'est plus une menace et que le moment est bien choisi pour faire payer leur forfaiture aux libéraux.

Les partisans des nouvelles villes peuvent sans doute se réjouir à l'idée que le pire sera évité, mais il demeure que la façon dont le gouvernement a agi dans ce dossier confine à la duplicité. S'il en était arrivé à la conclusion que l'engagement de tenir des référendums sur les défusions était une erreur, il aurait mieux valu y renoncer franchement, plutôt que de les transformer en exercice bidon qui risque au surplus de créer un sérieux problème de déficit démocratique au sein des futurs conseils d'agglomération.

Le plus inquiétant est que cette règle de conduite semblait vouloir s'appliquer partout. Sauf exception, comme dans le cas des garderies, où la hausse de tarif viole clairement une promesse électorale, le gouvernement ne revient pas ouvertement sur ses engagements; il les vide simplement de leur contenu.

Ainsi, il y a un an, les libéraux avaient présenté à l'Assemblée une motion proposant de fixer un barème plancher de 523 \$ pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Le plan de lutte contre la pauvreté dévoilé récemment par *Le Devoir* l'établit plutôt à 419 \$. Si ce scénario est maintenu, les libéraux clameront qu'ils ont tenu promesse, mais l'effet sera contraire à celui qui était recherché.

De la même façon, il est clair que la baisse d'impôt de un milliard en 2004-05, peu importe qui en bénéficiera, sera largement compensée par les hausses de tarifs imposées directement ou indirectement par le gouvernement.

Comme dans le cas des défusions, le ministre des Finances, Yves Séguin, savait parfaitement que cette promesse était de la poudre aux yeux. Dès septembre 2002, avant d'être pressenti par le PLQ, il avait déclaré publiquement que le cadre financier, dont M. Charest maintient toujours la validité, ne tiendrait pas la route.

Et le pauvre n'avait pas encore découvert l'affreux gâchis laissé par le PQ! Comme si le rapport Breton n'avait pas suffi, M. Séguin promet tout bientôt le dévoilement de nouvelles horreurs financières. Comment, vous ne le croyez pas?

m david@ledevoir.com

ÉNIGME

SUITE DE LA PAGE B 1

Dans, qu'est-ce vous voulez, où des opinions sont émises partout au Canada, comme je disais hier, j'ai été souvent été la victime de la part de gens que je connais très bien, que je vois même dans mon comité, d'abus de mots que je n'aimais pas beaucoup mais dans, mais dans une démocratie il faut vivre ça et j'ai vu que le premier ministre Parizeau qui aurait été accusé s'est défendu et plus loin le chef indien a dit qu'il ne voulait pas attribuer ces propos à monsieur Parizeau, il a fait une rectification suivant les informations —, ou tricher en les arrangeant?

Si on est titillé par les errements de langage et les pitreries involontaires de Jean Chrétien — le port du casque militaire à l'envers, un exemple parmi plusieurs —, on est aussi tiraillé entre les deux facettes de l'homme, le pragmatique et l'idéologue. Le pragmatique, qui a toujours su flairer le vent et n'a pas reculé devant des virages à 180 degrés sur des dossiers aussi fondamentaux que le libre-échange ou la TPS, est aussi celui qui a empoigné Bill Clennett parce que celui-ci se trouvait dans son chemin et qui, lorsque interpellé sur l'ex-

inction de la flamme de la Paix à l'occasion de manifestations entourant une rencontre du G-20 à Ottawa, avait simplement déclaré: «On va la rallumer.» L'idéologue, c'est celui qui a piloté le rapatriement de la Constitution sans se formaliser un instant de l'inévitable ressac au Québec et qui n'a jamais voulu préciser quelle majorité référendaire devrait être dégagée pour qu'il la reconnaisse.

Jean Chrétien a, plutôt trois fois qu'une, fait le tour de l'horloge. Il a été élu député à douze reprises. Il a détenu douze portefeuilles ministériels. En tant que premier ministre, il a vu défiler douze chefs de partis d'opposition. Si la propre horloge, biologique celle-là, de Paul Martin n'avait poussé ce dernier à accélérer le travail de sape en coulisses, il aurait sans doute été au sommet de l'État pendant douze ans. Ou, allez savoir, douze mandats.

Toutefois, en dépit de cette longévité et de l'apparente familiarité — paravent efficace derrière lequel dissimuler un appétit obsessionnel pour le pouvoir — qu'il a dégagée sous les feux de la rampe, l'homme demeure insaisissable. Que retiendra-t-on de lui? Comme premier ministre, il n'a été l'homme d'aucune grande politique; son gouvernement a bien sûr

éliminé le déficit, mais cette mesure, par ailleurs largement mise en forme aux dépens des provinces et du programme d'assurance-emploi, restera bien davantage associée à Paul Martin. Il a étouffé tous les «scandales» de son administration avec la vertu d'un commissaire à l'éthique qu'il avait faussement promis de faire dépendre du Parlement. Il aura attendu aux derniers mois de son règne pour présenter une réforme majeure, le financement des partis politiques, qu'il n'aura pas à appliquer lui-même, ni à lui-même.

La grande cause de sa vie aura finalement été le Canada. Mais ne devrait-ce pas être la grande cause de tout premier ministre? Et n'est-ce pas lui qui sera passé à un cheveu de la perte de façon spectaculaire? N'empêche, au fond, Jean Chrétien est peut-être exactement comme ce Canada, ce «Woody Allen des nations» pour reprendre le mot de Keith Spicer, «dont l'identité est sa crise d'identité»: à première vue, il n'a aucun sens, mais il fonctionne parfaitement bien. De guerre lasse, l'énigme Chrétien s'en ira bientôt. Elle ne sera pas pour autant résolue.

Que voulez-vous.

É D I T O R I A L

Modestes attentes

Le premier ministre Jean Charest est reparti tout heureux de Charlottetown, hier après-midi. Le Conseil de la fédération, son projet fêché sur le plan constitutionnel, est maintenant réalité. Pour les fédéralistes, il s'agit d'une avancée importante tandis que les nationalistes et les souverainistes québécois y voient une menace à l'autonomie du Québec. Qui a raison? Seul le temps le dira.

rien ne s'étant passé dans le champ constitutionnel depuis l'échec de l'accord de Charlottetown, en 1992, la création de cette nouvelle institution prend l'allure d'un événement majeur aux yeux de plusieurs. Si l'entente survenue entre les provinces mérite d'être soulignée, il n'y a cependant pas lieu de lui accorder plus de valeur qu'elle n'en a.

En effet, le Conseil de la fédération ne sera essentiellement qu'un lieu de concertation entre les provinces. L'idée est loin d'être nouvelle. Dès les années 60, le Québec avait souligné la nécessité de formaliser la coopération interprovinciale sans que cela aille plus loin que des rencontres annuelles des premiers ministres. Les provinces étant autant des rivaux que des partenaires, il n'a jamais été possible d'arriver à un consensus autour d'un tel projet. N'eût été Jean Chrétien, qui a brisé les provinces contre Ottawa, il est plus que probable que M. Charest n'aurait pas pu rallier ses homologues à son projet.

Tant qu'il s'agit de permettre aux provinces de pouvoir se concerter, que ce soit sur des questions de nature fédérale-provinciale ou simplement interprovinciale, personne ne saurait s'opposer à la création de ce nouveau conseil. D'ailleurs, la concertation entre les provinces aura été plus intense que jamais ces dernières années, à la faveur de la bataille menée par le premier ministre Lucien Bouchard sur le déséquilibre fiscal.

Toutefois, si l'objectif des premiers ministres est bien de se donner un lieu de concertation, il aurait été plus juste de l'appeler Conseil des provinces puisque le gouvernement fédéral n'en fait pas partie, du moins pour le moment. Le nom «Conseil de la fédération» trahit les ambitions des premiers ministres qui, malgré ce

qu'ils en disent, aimeraient faire plus que simplement revitaliser le fédéralisme canadien. On peut penser qu'ils rêvent d'en faire une institution fédérale-provinciale dont le rôle serait de promouvoir la coopération entre Ottawa et les provinces, comme le propose le programme constitutionnel du Parti libéral du Québec, rédigé en 2001 par le constitutionnaliste Benoît Pelletier, devenu depuis ministre délégué aux Affaires intergouvernementales.

Aujourd'hui, rien ne permet de conclure que ce nouveau conseil deviendra à terme un lieu où seront définies les grandes politiques nationales. Il faut néanmoins être attentif à l'évolution des choses car, si cela s'avérait, il s'agirait d'une transformation importante de l'équilibre des rapports entre les deux grands niveaux de pouvoir au Canada alors que la recherche de consensus serait privilégiée. Pour le Québec, une telle situation serait porteuse d'une perte de son autonomie.

Pour dissiper ces craintes, le gouvernement Charest a adopté ces derniers jours un ton ferme dans la défense des compétences du Québec. L'intervention du ministre de l'Éducation, Pierre Reid, qui a pourfendu jeudi l'idée mise en avant par certains à Ottawa d'instituer un ministère fédéral de l'Éducation, visait manifestement à rassurer. On espérera que tous ses collègues ministres sauront être aussi clairs que lui lorsque les compétences du Québec seront en cause.

Les premières années du Conseil de la fédération pourront s'avérer positives, du moins tant que les provinces trouveront intérêt à être des partenaires. Leurs rivalités ne manqueront pas de resurgir. C'est alors que le Québec devra se méfier. Trop souvent, la concertation interprovinciale s'est faite aux dépens du Québec. Il y a donc lieu d'avoir des attentes plus que modestes à l'endroit de ce conseil.

bdescoteaux@ledevoir.ca

6 décembre

D'année en année, le 6 décembre demande plus d'effort. De quoi s'agissait-il, au juste? Ah oui, des meurtres de Polytechnique! Quatorze jeunes femmes tombées, il y a 14 ans, sous les balles de Marc Lépine. Remonteront alors l'émoi, l'horreur, la tristesse de ce terrible jour.

Mais 1989 est de plus en plus loin, et la vie peut être si dure pour tous que les leçons de Poly s'y perdent. Qu'a donc de spécifique la violence envers les femmes, celle que Marc Lépine a portée à son paroxysme en clamant sa haine des féministes? Les hommes — jeunes de surcroît — ne sont-ils pas les premières victimes d'homocides? Certes. Mais en matière de criminalité, les hommes meurent de leur mode de vie: c'est l'adage «qui vit par l'épée meurt par l'épée», la délinquance à petite et grande échelle qui vire aux règlements de comptes et à la violence. Pour les femmes, c'est tout autre chose: lorsqu'elles périssent, c'est encore de leur corps ou de leurs amours.

Au Québec, le Collectif masculin contre le sexisme recense chaque année, depuis Polytechnique, la liste des femmes tuées par des hommes. À chaque occasion, le constat est éloquent: la majorité de celles-ci (14 sur 22 cette année; 31 sur 37 en 2002) sont victimes d'un conjoint, d'un ex ou d'un partenaire sexuel. De même, les agressions sexuelles visent massivement les femmes: elles comptent pour 85 % des victimes et le groupe d'âges le plus touché est celui des 11 à 19 ans, selon les données du Centre canadien de la statistique juridique.

Et puis, entre la mort et l'agression, il y a toutes celles aux prises avec la violence conjugale. Une étude récente de l'Institut de la statistique du Québec fait voir, sans angélisme, la complexité du phénomène, dont souffrent aussi des hommes et où les rôles d'agresseur sont parfois interchangeables. Toutefois, passé un certain seuil, les nuances sautent. Ainsi, l'attaque la plus grave principalement recensée par les hommes victimes de leur conjointe tient au fait que celle-ci leur a donné des coups ou les a mordus. Chez les femmes, c'est plutôt le fait que leur conjoint les a soumises à une activité sexuelle non désirée ou essayé de les étrangler!

L'étude note donc qu'il faut distinguer la violence situationnelle (l'engueulade qui dégénère) et le terrorisme conjugal. Or, dans ce dernier cas — caractérisé par le contrôle de l'autre, le harcèlement et la violence grave —, ce sont les femmes qui sont visées. De plus, ce terrorisme provient de plus en plus d'ex-conjoints, preuve par l'absurde que les femmes n'acceptent plus de vivre aux côtés d'un bourreau... mais que le prix à payer est lourd.

Si, donc, le 6 décembre doit encore servir, c'est bien à ces rappels. Le malheur est grand en ce monde, où il ne manque ni de massacres, ni de martyrs, ni de petite violence au quotidien. Mais il est tout aussi clair que naître fille, et plus encore ailleurs qu'ici, comporte son lot de menaces qui doivent être dénoncées.

jboileau@ledevoir.ca



Bernard Descôteaux



REPRISE DU 12 JUILLET 2003

LETTRES

Oui, mais...

Début novembre, Bernard Ouimet, président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), remettait au gouvernement le rapport annuel de l'organisme. Il se disait satisfait du travail de «chien de garde» de cette instance et exprimait un certain agacement à l'endroit des MRC qui tardent à lui remettre leur schéma d'aménagement révisé.

M. Ouimet se sert d'ailleurs très souvent de cet argument pour expliquer la grogne de plus en plus forte et dorénavant structurée et citoyenne à l'endroit de la CPTAQ.

Ce dont M. Ouimet ne semble pas se rendre compte, c'est qu'en général les propositions que les MRC amènent en ce qui concerne le schéma d'aménagement sont systématiquement bloquées par l'UPA, qui jout d'un droit de veto (loi 23) et qui veut que l'on fasse selon ses désirs. Devant cette situation, les maires, consultés par les MRC à ce sujet, ne veulent pas signer les changements au schéma. À ce propos, dès 1996, le Barreau avait mis en garde le gouvernement contre les conséquences civiles néfastes de l'application de cette fameuse loi 23.

M. Ouimet, comment voulez-vous obtenir l'approbation des élus locaux quand, depuis 25 ans, ils ont fait l'analyse selon laquelle le principal frein à leur développement, c'est justement la CPTAQ, qui reste continuellement sourde à leurs revendications? Comment voulez-vous obtenir l'assentiment des maires et des préfets de MRC lorsque les décisions de la CPTAQ sont très souvent incohérentes et contradictoires et ont également souvent l'apparence de favoritisme? Comment voulez-vous obtenir l'appui de la population, à laquelle vous êtes redevable, alors que la collusion que la CPTAQ (un organisme gouvernemental) entretient avec l'UPA (un syndicat monopolistique) est démontrée, et ce, autant par les autorités régionales que par les citoyens ruraux, et que cette collusion commence seulement à être connue et comprise par l'ensemble de la population québécoise? M. Ouimet, comment voulez-vous que le public accorde quelque crédibilité que ce soit au travail de la CPTAQ alors que, depuis sa création, elle est responsable du seul développement de l'agriculture industrielle au détriment d'une agriculture plus artisanale? Qu'elle est responsable de la perte d'un patrimoine agricole et d'un savoir ancestral? Responsable de la pollution et des problèmes de santé publique conséquents à la pratique industrielle de l'agriculture? Responsable de la désertion des campagnes par les jeunes ruraux parce que ces jeunes ne trouvent plus la vie enrichissante dans le milieu où ils sont nés et que vous avez détruit depuis un quart de siècle? Responsable de la dévitalisation du territoire par l'interdiction que la CPTAQ oppose à quiconque veut s'installer sur des lots zonés verts mais reconnus impropres à l'agriculture? Responsable du manque de relève agricole? Responsable du clivage entre ruraux et urbains?

Depuis les 25 dernières années, la CPTAQ est trop souvent passée à côté de son mandat de développement de l'agriculture et de protection du territoire (pollution et pratiques culturelles néfastes à la santé des humains, des sols, de l'eau et de l'air), et ce, personne n'en est dupe.

La CPTAQ n'a finalement jamais travaillé pour la population en général mais strictement pour l'UPA. Dans un tel contexte, il est tout à fait normal que les préfets de MRC, les maires et les citoyens vous disent: «Oui, mais...»

Guy Boissé
Le 30 novembre 2003

Qui peut juger l'acte du suicide?

J'ai lu avec stupéfaction une lettre d'une certaine Francine Pelletier dans *Le Devoir* du 2 décembre dernier. Intitulée «De la poudre aux yeux», la lettre de cette dame disait que M. Lafleur avait commis un geste adolescent et manipulateur. Je suis étonné que *Le Devoir* ait choisi de publier cette lettre, que je trouve em-

preinte d'une profonde insensibilité, dans le contexte actuel. Cette lettre mérite une réaction, mais j'aurais préféré que la lettre de cette dame fût publiée un peu plus tard.

Cette dame — qui veut réaliser un documentaire sur le suicide — commence en disant que certains suicides donnent mauvaise réputation au suicide. Peut-être qu'elle nous expliquera, dans son documentaire à venir, quels types de suicide sont bons pour la réputation des suicides et quels types sont mauvais? Je vois ça d'ici: le suicide de Hitler était bon, celui du samouraï est valeureux, celui d'une personne ruinée est lâche, celui des terroristes du WTC était mauvais, celui d'une personne âgée est admissible, celui d'un jeune est manipulateur, celui de quelqu'un qui retarde le métro ou la circulation sur le pont est emmerdant. Qui est-on pour se sentir suffisamment malin pour juger de la réputation du phénomène du suicide?

Cette dame dit n'avoir rien contre le suicide. Comment peut-on être pour ou contre une réalité? C'est comme être pour ou contre l'hiver ou pour ou contre le vieillissement. Elle parle du suicide avec distance en disant que «le sujet est complexe [et que] les êtres humains [le sont] encore plus». C'est du langage vide. De la poudre aux yeux.

Cette dame a-t-elle connu une personne qui se soit suicidée, qui ait tenté de le faire, voire un proche d'une telle personne? Si c'est le cas, je souhaite qu'elle ait pu apporter son aide en réagissant autrement qu'elle l'a fait cette fois-ci. Les ravages d'un suicide sont étendus et durent longtemps.

Cette dame se donne le droit de blâmer le choix d'un homme qu'elle ne semble pas avoir connu. Elle se donne le droit de culpabiliser quelqu'un qui ne se défendra plus. Elle se donne le droit de traiter de manipulateur quelqu'un qui n'aura pas vu le résultat de son geste. Elle se donne le droit d'accuser de manque de courage quelqu'un qui était désespéré. Moi, je vais me donner le droit de traiter cette dame de psychologue d'estrade.

Beau documentaire en perspective. Espérons qu'elle n'oubliera pas de réclamer ses crédits d'impôt. Sinon, cet argent pourrait finir — on ne sait jamais — par être réaffecté à la prévention du suicide.

Charles Camirand
Le 5 décembre 2003

Saccage dans un hôpital pour enfants

Henri Massé, de la FTQ, lance un appel au calme à ses troupes à la suite des saccages survenus à l'hôpital Sainte-Justine ainsi qu'au bureau du député Michel Bissonnette. Je l'en félicite. Ce sont là des propos responsables. Saccager un hôpital pour enfants ne me semble pas être un geste très humanitaire... De plus, ces actes barbares et immoraux sont illégaux.

Il existe des pays où on ne peut ni manifester, ni signer de pétitions, ni saccager les bureaux des représentants du peuple et encore moins s'exprimer sur les grandes orientations de l'État. Dans ces pays, le droit de grève n'existe pas et les gens doivent marcher au pas de l'oie en brandissant le drapeau rouge. Tous ceux qui manifestent leur opposition au pouvoir, sous l'ombre de la faucille et du marteau, sont systématiquement accusés de sabotage et de terrorisme. Ils croquissent en prison jusqu'à ce que leurs barbes blanchissent.

Au cours des derniers jours, nous avons pu assister à quelques grands moments de ridicule syndical, drapeaux rouges au vent. Je les trouve pas mal masochistes, nos militants syndicaux, de s'acquiescer avec des communistes qui rêvent d'abolir tous ces droits et toutes ces libertés dont les syndicats peuvent user et abuser à loisir dans une démocratie libérale. Ils brandiraient le drapeau à croix gammée que cela me ferait le même effet. Le totalitarisme, qu'il soit de gauche ou de droite, est toujours l'ennemi des droits et des libertés de tout un chacun, y compris ceux des patrons et des syndicats.

Les meilleures démonstrations de haine en-

vers le syndicalisme ne proviennent pas du Parti libéral du Québec mais des membres des troupes syndicales elles-mêmes!

Gaétan Bouchard

Trois-Rivières, le 5 décembre 2003

Sortir de l'affrontement

Le 14 avril dernier, le Parti libéral a reçu un mandat clair pour diriger le Québec. Ceux qui l'ont appuyé désiraient qu'après deux termes consécutifs, le Parti québécois se refasse une beauté sur les banquettes de l'opposition. Cependant, c'est une fausse évaluation des dirigeants du parti qui d'interpréter ces résultats comme un feu vert pour appliquer sans de sérieuses nuances le programme proposé aux électeurs. Le climat social se détériore actuellement par l'empressement malhabile du Parti libéral à réaliser ses promesses électorales sans se soucier des conséquences tumultueuses de ce désir d'appliquer ses choix politiques en se croyant roi et maître de la situation. Jean Charest doit se poser de sérieuses questions avant qu'il ne soit trop tard. Par ailleurs, l'hystérie syndicale, suscitée par des dirigeants qui ne manifestent pas un sérieux sens des responsabilités, est tout aussi néfaste pour le présent et l'avenir de la société québécoise. Que chacun réévalue ses dogmes et respecte les citoyens.

Jacques Léger

Morin Heights, le 1^{er} décembre 2003

Le mandat en question

Face aux médias qui le talonnent sur l'impopularité des mesures qu'il nous impose, M. Charest a pris le parti de se cacher derrière son mandat du 14 avril. Voyons ce mandat. On peut reconnaître qu'une partie de l'entrepreneuriat l'appuie, se frottant les mains en regardant ce gouvernement antigouvernemental transformer des citoyens en clients.

Mais je ne suis pas le seul à croire que la plupart des commentateurs du PLQ ont voté pour «du changement», pour le parti de Jean Lesage, de Robert Bourassa, le parti au sein duquel René Lévesque a nationalisé l'électricité. Ils ont voté pour l'«effet Charest», une image jeune, dynamique, pleine de compassion, dans le confort de l'opposition. Pas pour ces mesures inspirées des programmes d'ajustement structurel du FMI, qui ont fait leurs preuves en Argentine et en Bolivie.

Je ne suis pas le seul à le croire. Apparemment, M. Charest le croit aussi, sinon, plein d'assurance dans la validité de son mandat, son discours serait aussi conservateur que ses mesures.

Benoît du Berger

Montréal, le 4 décembre 2003

Dénoncer le manque de savoir-vivre

Je ne suis pas toujours d'accord avec les propos de Denise Bombardier, mais je tiens à la féliciter sincèrement d'avoir si bien exprimé, dans une de ses récentes chroniques, le désarroi de gens dits civilisés face à l'une des plus grandes plaies sociales de notre époque: le manque de savoir-vivre.

Alors qu'au primaire, on abolit les cours de formation personnelle et sociale qui permettaient à certains enfants d'avoir un aperçu de la signification de leurs mots («maux»?) et que, au collégial, on restreint les cours de philosophie parce que ce n'est pas «rentable», on assiste au déclin constant du tissu social, et les trop rares voix qui s'élèvent contre cet état de fait sont ignorées.

Les comportements insolents sont malheureusement devenus la norme dans nos sociétés et doivent être dénoncés sans relâche.

Pierre Samuel

Montréal, le 2 décembre 2003

La revue de presse du Canada anglais d'Antoine Robitaille vous reviendra la semaine prochaine.

IDÉES

La politique du ruban blanc

Comment le Québec passe à côté du débat sur l'Irak

CHRISTIAN RIOUX

Habituellement correspondant du Devoir à Paris, Christian Rioux est actuellement invité par la Fondation Nieman à l'université Harvard de Boston, où il s'intéresse aux effets de la mondialisation sur les identités nationales.

Vous connaissez probablement l'anecdote. Lors du dernier débat des chefs, les trois leaders québécois se sont présentés au studio de télévision en soignant leur apparence. Tous arboraient le petit ruban blanc des opposants à la guerre en Irak. Tous, sauf Mario Dumont qui n'y avait peut-être tout simplement pas songé. Paniqués, ses conseillers durent le convaincre qu'il courrait au suicide s'il ne se conformait pas à la rectitude politique et vestimentaire de l'heure. Qu'il passerait pour un va-t-en-guerre s'il s'entêtait à déroger à l'orthodoxie du jour. L'histoire ne dit pas si, en épingleant son ruban blanc, Mario Dumont mettait de côté ses convictions profondes ou s'il exprimait le mépris que manifestent parfois nos débats politiques à l'égard des grandes questions stratégiques qui secouent la planète.

L'exemple illustre comment s'est construit l'unanimité qui caractérise généralement, au Québec, le débat sur la stratégie à suivre en Irak. Un autre exemple de cet inquiétant conformisme me vient du dernier congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Alors que le congrès nous proposait des échanges contradictoires passionnants sur la plupart des questions à l'ordre du jour, les invités de l'atelier sur l'Irak s'entendaient comme larrons en foire.

Pendant qu'on croisait le fer sur la télé-réalité, le dernier film de Jean-Claude Labrecque et les plogues culturelles, l'atelier sur l'Irak n'a pas dépassé les poncifs d'usage sur l'empire américain et l'unilatéralisme de George W. Bush. Il a même donné lieu à certaines affirmations surréalistes, comme cette déclaration de John McArthur, éditeur du magazine *Harper's*, selon laquelle il n'y a plus de journalisme aux États-Unis. Une affirmation à laquelle la centaine de journalistes présents (dont les modèles journalistiques sont le plus souvent américains) n'a étrangement rien trouvé à redire.

Invité depuis trois mois par la Fondation Nieman de l'université Harvard (à Boston), j'ai le bonheur de constater que, malgré des dérapages certains dans les premiers moments de la guerre, le débat sur l'Irak traverse aujourd'hui toutes les couches de la société américaine. C'est ce que démontrent éloquentement les mauvais sondages du président, qui est loin d'être assuré d'une réélection en 2004. Certes, une partie de la presse américaine (et en particulier la télévision) s'est sentie interpellée par les hymnes nationaux. Mais, de nombreux médias ont su garder le sens de la mesure. Il ne se passe pas un jour sans que la politique de George W. Bush en Irak ne fasse l'objet de critiques approfondies dans les pages du *New York Times* ou de revues de qualité comme la réputée *New York Review of Books*.

Ce débat tranche radicalement avec l'unanimité que je retrouve chaque fois que je reviens au Québec. Ici, la moindre question à l'égard des mouvements pacifistes suffit à vous classer dans le camps des bushistes unilatéraux et à déclencher une volée de courriels. J'en conclus que le Québec est en train de passer à côté d'un débat qui pourrait déterminer les clivages politiques du prochain quart de siècle. Ceux qui veulent faire du Québec un pays qui aura droit à sa propre voix à l'ONU devraient s'en inquiéter plus que les autres.

L'empire

Effrayer le bon peuple avec les États-Unis est finalement chose assez simple. Il suffit de prononcer le mot empire pour faire l'unanimité. Dans le dictionnaire de la *political correctness*, l'empire ne pouvant représenter que le mal (pour reprendre une expression popularisée par George W. Bush lui-même). À plus forte raison, si cet empire agit unilatéralement, c'est qu'il a doublement tort. Voilà comment le débat sur les moyens, la légalité et la manière d'agir souvent critiquable des dirigeants américains en est venu à éclipser toute pensée géopolitique et stratégique.

Faut-il rappeler que l'empire n'est pas toujours un mal? À Vienne, Beethoven attendait les armées napoléoniennes en libératrices. Celles-ci arrivaient avec les immenses conquêtes démocratiques de la Révolution française. Les Slovénes honorent d'ailleurs toujours la mémoire d'un empereur qui leur a offert leur premier espace de liberté.

Demandons-nous où seraient aujourd'hui les dissidents tchèques, russes et géorgiens si la superpuissance américaine — comme on disait à l'époque — avait cédé au pacifisme, si elle était rentrée sagement à la maison comme on le lui conseillait ou cédé à la politique de la troisième voie que défendait de Gaulle. Il ne suffit pas de prononcer le mot empire pour régler la question. S'est-on demandé pourquoi le Canada n'était pas devenu une colonie ni une dictature militaire alors qu'il vit plus qu'il n'importe quel autre pays du globe sous l'aile protectrice des Américains (au point de leur confier sa défense)? L'exemple canadien illustre toute la complexité de cet empire d'un nouveau genre, de cette force hégémonique radicalement différente des anciennes puissances coloniales.

C'est pourquoi un intellectuel de gauche comme Michael Walzer refuse d'appeler empire un pays qui a contre lui la majorité des gouvernements du monde et qui est incapable de faire obéir ses plus proches voisins, comme le Canada et le Mexique. Drôle d'empire, en effet, que celui qui n'est absolument pas prêt à en assumer les coûts économiques et qui ne parvient pas à justifier et à appliquer la règle impériale à cause de son engagement public envers la démocratie, ironise l'éditeur du magazine américain *Dissent* (automne 2003). Décidément, George W. Bush aurait des leçons à recevoir de Saddam Hussein!



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Ici, la moindre question à l'égard des mouvements pacifistes suffit à vous classer dans le camps des bushistes unilatéraux et à déclencher une volée de courriels. J'en conclus que le Québec est en train de passer à côté d'un débat qui pourrait déterminer les clivages politiques du prochain quart de siècle.

Le refus de la politique

Comme nous le montre Walzer, la politique ne peut pas seulement être faite de la répétition inlassable de grands principes généraux. Oui, la guerre en Irak était illégale (si l'on accepte que la légalité soit définie par le Conseil de sécurité de l'ONU — qui n'est pas composée que de démocraties). Oui, George W. Bush a menti sur les armes de destruction massive (comme le disait depuis des mois l'ancien inspecteur américain Scott Ritter). Oui, les États-Unis ont agi unilatéralement (après avoir tout de même tenté de convaincre l'ONU).

Mais qu'en est-il de la position de nos moralisateurs sur le Moyen-Orient et la façon de combattre l'islamisme qui est à la source du terrorisme? Cette question ne les intéresse généralement pas. Si bien que, derrière le moralisme des pacifistes, se cache un refus subtil de la politique. Le refus d'examiner comment doit agir la première puissance du globe dans le monde qui est le nôtre (et non dans le monde idéal des pacifistes) pour faire avancer la démocratie dans une région qui s'en éloigne un peu plus chaque jour.

Les opposants à toute action en Irak ne nous disent pas ce qu'il faut faire pour combattre l'extrémisme islamiste qui a pris la relève des totalitarismes de gauche et de droite dans de nombreux pays musulmans, quand ce n'est pas dans les populations arabes des pays occidentaux. On aurait tort d'expliquer l'islamisme par le seul unilatéralisme américain, ou la domination israélienne sur les territoires palestiniens occupés. Ses sources doivent être cherchées dans les pays où il se développe, pas dans les conditions extérieures.

Il est trop facile d'accuser Israël et les États-Unis d'être la cause des attentats suicide. Comment, alors, expliquer la montée de l'islamisme dans des pays qui n'ont jamais eu à souffrir de la politique américaine et de la menace d'Israël, comme le Pakistan, la Turquie et l'Indonésie? Même si cela n'est pas toujours clair dans la rhétorique américaine, le combat contre le terrorisme n'a de sens que s'il s'attaque à l'extrémisme islamiste qui s'exprime aussi bien dans les actions kamikazes que dans les propos racistes du président de la Malaisie.

Ceux qui démontrent l'action américaine n'ont jamais expliqué ce qu'il faut faire avec la poudrière du Moyen-Orient. Faut-il s'en désintéresser comme l'ont déjà fait l'Europe et les États-Unis, en prenant soin de protéger les potentats saoudiens, syriens et irakiens? Que cela fasse plaisir ou pas, une présence militaire américaine sera essentielle au Moyen-Orient pour longtemps encore. Comme elle le fut à une autre époque en Europe. Cette présence demeure la seule façon d'empêcher le Moyen-Orient de mettre littéralement le feu à la planète.

On parle beaucoup d'antiaméricanisme ces jours-ci. Il me semble que c'est plutôt l'inconscience des dangers que la pensée totalitaire fait courir au monde

qui explique l'unanimité québécois. Une inconscience qui n'est pas si éloignée de celle qui a caractérisé la gauche européenne et américaine pendant la guerre froide. On ne s'étonnera donc pas de retrouver dans ce courant de pensée un intellectuel comme Noam Chomsky qui s'était entêté à nier le génocide cambodgien et ses 1,6 million de morts.

Une action pleine de défauts

L'action américaine en Irak est pleine de défauts. Elle a particulièrement fait preuve d'une maladresse injustifiable à l'égard des alliés européens et canadiens. Elle a tenté de justifier par un mensonge grossier sur les armes de destruction massive une action qui ne trouve son sens que dans la lutte contre l'islamisme et pour la stabilisation d'une région qui secrète les principaux dangers de l'époque. Mais, maintenant que cette guerre a été menée, il serait irresponsable de souhaiter l'échec américain ou un retrait précipité. Ce serait, notamment, reporter la cause de la démocratie aux calendes grecques.

Au lieu de traiter le président Bush de terroriste, les opposants à l'unilatéralisme devraient prendre la mesure des changements intervenus dans la politique étrangère américaine depuis les événements du 11 septembre. Ils devraient en particulier se réjouir du retour dans les discours officiels de certains idéaux démocratiques, comme l'illustre l'allocation prononcée par George W. Bush à Londres le 19 novembre dernier. Ce n'était guère le cas à l'époque d'Henry Kissinger, où le cynisme politique n'avait d'équivalent que le soutien aux despotes régionaux qui servaient la politique américaine. Certes, cette époque n'est pas entièrement terminée. Mais il faut être sourd pour ne pas entendre les discours de ceux qui affirment que la stabilisation du Moyen-Orient est indissociable de la démocratie. C'est dire combien les mouvements pour les droits civiques ont changé l'Amérique depuis les renversements de Mossadegh, en Iran, et d'Allende, au Chili. L'intervention au Kosovo et l'apparition dans les pays démocratiques de cette idée nouvelle appelée «devoir d'ingérence» sont des phénomènes radicalement nouveaux. Il serait temps que la gauche mette ses pendules à l'heure.

Aujourd'hui, pour la première fois, il est possible de construire un consensus transatlantique qui affirmerait que la stabilité globale ne peut être atteinte que par la mondialisation de la démocratie, faisant remarquer avec justesse Ralf Fiecks, co-président de la fondation allemande Heinrich Böll. Ce consensus démocratique a guidé l'action commune de l'Europe et des États-Unis dans les Balkans. Pourquoi pas au Moyen-Orient? Ceux qui s'amusent à traiter George W. Bush de terroriste, comme le proclamaient les pancartes de Londres la semaine dernière, ne prennent pas cette direction. Ils font le jeu des kamikazes et creusent leur propre tombe en effaçant la frontière entre la démocratie et la terreur.



Gil Courtemanche

Lettre à ma ministre fantôme

Guadalajara — Je suis bien obligé de vous écrire, chère ministre de la Culture, puisque nous ne nous sommes pas rencontrés pendant la Foire du livre de Guadalajara. Bien sûr, j'ai constaté dans les journaux que vous ne vous êtes toujours pas départie de votre ineffable et magnifique sourire et que, contrairement à ce qu'a dit un quelconque poète qui ne supporte pas la tequila, vous êtes toujours d'une sobre et digne élégance. Je suis aussi d'accord avec vous pour penser que les journalistes doivent vraiment ne pas trop savoir quoi écrire s'ils en sont rendus à se nourrir de propos de taverne mexicaine.

Cela étant, malgré votre horaire chargé, je regrette beaucoup, et je ne suis pas le seul, que vous n'avez pas eu une seule seconde pour rencontrer les dizaines d'auteurs et d'artistes dont vous avez généreusement payé le séjour au Mexique pour cette célébration du Québec. Vous me direz que j'étais invité aux multiples réceptions que vous avez honorées de votre délicate présence. Mais vous savez que ce n'est pas avec un canapé dans une main et un verre de vin dans l'autre qu'on engage une conversation au milieu de la foule. Je me suis dit que je vous verrais peut-être au lancement de mon livre, traduit en espagnol et distribué dans toute l'Amérique latine par Planeta, la plus grande maison d'édition hispanophone au monde. Je sais, je parle de moi, ici, et je m'en excuse. Mais avouez que ce n'est pas toutes les semaines que cela se produit dans l'édition québécoise et que ce succès est en partie dû aux divers programmes de soutien à l'industrie du livre, dont quelques-uns relèvent de votre ministère. Voilà un succès qui aura des effets d'entraînement sur la diffusion de la littérature québécoise à l'étranger.

Oui, je sais, Mme la ministre, à ce moment-là, vous étiez peut-être en train de discuter de bibliothèques publiques ou scolaires avec votre homologue mexicain. Je me demande si vous lui avez dit que vous comprenez très bien sa situation désespérée puisque vous gérez vous-même une situation qui, en ce domaine, fait du Québec le Mexique du Canada, un vrai pays du Tiers-Monde. Nous aurions pu parler aussi des salons du livre dans les régions, qui tremblent chaque fois que vous prenez la parole. Avec Denis Chouinard, le réalisateur de cinéma, nous aurions pu discuter à loisir de la difficulté croissante que rencontrent les cinéastes à produire autre chose que des comédies banales et écoulées. Nous aurions pu parler de *Faites de la musique*, que vous avez tué tout en laissant comme cadavre collatéral une magnifique salle de spectacle dans Hochelaga-Maisonneuve, le Zest. Une salle de belle qualité, avec des studios de répétition qui se louaient pour des pinottes, qui a coûté plus de trois millions de dollars aux contribuables et que vous allez peut-être céder pour trente deniers à un de vos amis partenaires de l'entreprise privée.

Mais encore une fois, vous n'aviez pas le temps de rencontrer ceux qui font la culture, les artistes de la base. Je ne sais pas si c'est parce que vous travaillez trop, mais il semble que vous n'avez jamais le temps de parler avec nous, de vous froter aux vrais travailleurs de la culture. À moins que vous ne nous aimiez tout simplement pas, ou encore que la culture ne soit pas votre tasse de thé et que vous ayez accepté ce poste parce que c'était le seul ministère que votre patron conservateur était prêt à confier à un libéral comme vous.

Je pense à la ministre fantôme que vous êtes et la nostalgie s'empare de moi. Je me souviens de Louise Beaudoin. De la culture, elle n'en mangeait jamais assez. Des artistes, elle n'en rencontrait jamais suffisamment. Mme Beaudoin se serait pointée à mon lancement et aurait expliqué à la dizaine de journalistes mexicains présents comment son gouvernement avait joué un rôle important dans ce succès. Elle serait venue plusieurs fois à l'hôtel De Mendoza pour prendre un café, rencontrer des gens, discuter, entendre les critiques sans trop fléchir, faire face à la musique, quoi. Je pense aussi à Clément Richard, qui était un vrai groupie, ou à Liza Frulla. On les voyait eux, et nous trouvions parfois sympathique le fait d'avoir un ministre qui nous adorait comme un fan adolescent.

Vous savez, nous sommes critiqueux mais, sauf pour quelque poète de gouttière, nous sommes polis et respectueux. Il existe un bar dans le plus vieil hôtel du Mexique, le Frances. Les margaritas y sont douces et légères comme des cheveux d'ange, de vieux musiciens mexicains chantent des ballades nostalgiques et langoureuses. Nous aurions pu nous asseoir avec une petite bande de copains et nous aurions tenté poliment de vous transmettre la passion de la culture, qui commence essentiellement par la prise de parole, par la conversation et par le dialogue. Ceux que j'ai nommés plus haut l'auraient fait. Et si vous n'aviez pas aimé nos critiques, vous auriez aimé votre soirée et vu de vrais Mexicains et de vrais artistes, chose impossible dans le gratte-ciel pour personnalités où vous résidiez loin de tous, à Guadalajara. Et je serais allé vous reconduire à votre limousine, et, avant de vous dire *buenas noches*, je vous aurais demandé très poliment et très respectueusement pourquoi une vraie libérale comme vous contribuait-elle à détruire rageusement une grande partie de ce que votre parti a construit dans notre société.

Veuillez, Mme la ministre, accepter... Vous connaissez la formule.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et droit de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre éditorial, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences) ; Michel Gagneau (caricaturiste) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duchon, Michèle Malenfant et Christine Dumazeau (relucteurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (jeunes), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels) ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste) ; à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Louise-Maude Rioux, Soucy, Geneviève Otis-Dionne (communiqué) ; La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Gérard, Christiane Legault, Annie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sebati (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zemtita, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation, Monique Heures, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boileau (vice-président exécutif et directeur général).

ÉDUCATION

Les maths à la sauce nouvel âge

Les écoles Waldorf, que plusieurs aimeraient voir se multiplier au Québec, soulèvent plus que leur part de controverse en Amérique du Nord

« Un, deux, trois, quatre. Cinq, six, sept, huit. » Ils étaient une dizaine d'adultes, en rond, à compter tout haut, à culbuter leur petit sac de sable de la main gauche (neuf) à la main droite (dix), puis à la gauche (onze), pour le passer au voisin de droite (douze). Avec ce ballet, des parents expérimentaient... la table de multiplications de quatre. Du moins telle qu'elle aurait pu être enseignée à leur petit s'ils l'avaient envoyé en première année dans une école à pédagogie Waldorf.

ISABELLE ROBERGE
AGENCE
SCIENCE-PRESSE

Caractéristique dominante de cette pédagogie : « les rythmes de développement » des enfants. C'est ainsi qu'on n'enseigne que par le jeu et l'imitation aux moins de sept ans... parce que l'âme n'a pas encore intégré le corps. De 7 à 14 ans, on mise sur l'oralité. Contes de fées, légendes et mythes sont alors à l'honneur des cours d'histoire... et de biologie!

Les mathématiques sont également revues à travers le tricot. L'histoire, par un modelage en cire d'abeille. L'idée étant que les matières de l'après-midi — comme le jardinage, les travaux manuels ou l'artisanat — consolident les apprentissages du matin. Ici, pas de manuels scolaires. Pas d'ordinateurs ni de médias électroniques avant le secondaire parce qu'on est convaincu que ceux-ci « briment l'imagination » des jeunes.

Une demande a été présentée aux commissions scolaires de Montréal et Marguerite-Bourgeoys afin d'implanter « la première école publique à vocation particulière basée sur la pédagogie Waldorf à Montréal ».

Après avoir étudié le projet, appelé Élan Waldorf Montréal, les deux commissions scolaires ont décliné la demande pour les rentrées de septembre 2002 et 2003. La Commission scolaire de Montréal n'offrirait que des locaux à partager alors qu'Élan Waldorf tenait à une école entièrement dédiée à « sa » pédagogie. Marguerite-Bourgeoys justifiait son choix par la réforme scolaire, qui requiert toute l'attention du personnel, mais ce n'est que partie remise: le dossier Waldorf demeure sur sa liste des projets à étudier. Et Élan Waldorf poursuit son projet d'ouvrir une école pour septembre 2003.

Au cours de l'été 2002, onze parents ont tenté, au cours de séances d'information de trois heures, de convaincre d'autres parents de rallier leur cause. L'atmosphère s'avérait plutôt chaleureuse et familiale. La salle soupirait d'envie lorsque trois anciens Waldorf, dans la vingtaine, se souvenaient du climat « non concurrentiel » des classes (pas d'examen notés au primaire). Mais les questions étaient soigneusement évitées. Au cours des trois heures, consacrées en grande partie à des contes, des mises en situation et des chansons), personne n'a prononcé le mot « anthroposophie ». On n'en fait aucune mention non plus dans les 23 pages du document remis aux commissions scolaires en novembre 2001. C'est pourtant derrière ce terme que se dissimule toute la philosophie créée en 1919 par le fondateur des écoles Waldorf, Rudolf Steiner (voir autre texte).

Imbibant l'ensemble de la démarche scolaire, l'anthroposophie reprend entre autres la thèse de la réincarnation et du karma. Les « rythmes de développement » de l'enfant sont basés sur l'arrivée successive de trois « corps » qui, selon Steiner, composent l'être humain: le corps physique, qui s'incarne à la naissance, suivi du « corps éthérique » à la chute des dents (vers sept ans) et du « corps astral », qui provoque la puberté, à 14 ans. Steiner était convaincu que les humains ont déjà vécu en Atlantide et vont un jour vivre sur Vénus, Jupiter et Vulcain (?) lorsque, dans une vie future, ils auront atteint un stade plus élevé de ce « développement ».

« Les enfants n'entendent pas directement parler de réincarnation. Mais la pédagogie est basée sur ce fait », reconnaît Vincent Breton, fondateur de l'association Rudolf Steiner de Québec. Cette association anthroposophique tente depuis 20 ans de lancer une école privée Waldorf à Québec. Dès 1994, elle a organisé un congrès d'information sur la pédagogie Waldorf

et l'anthroposophie. Sans blâmer le silence qu'Élan Waldorf Montréal choisit de garder au sujet de l'anthroposophie, Vincent Breton se dit favorable à ce que les parents sachent que le projet est directement relié à cette philosophie et y inscrivent leurs enfants en toute connaissance de cause plutôt que de le découvrir après coup.

Un enfant sans âme

Selon M. Breton, lui-même père de quatre enfants, si les lettres sont assimilées en deuxième année plutôt qu'en première, c'est parce que l'esprit, qui vivait avant la naissance de l'enfant, n'a pas encore fini de « s'incarner dans son corps physique ».

« On nous a parlé du développement de l'enfant mais jamais que l'âme s'incarne à l'âge de sept ans », s'insurge un père qui a retiré ses deux enfants de l'école privée Rudolf-Steiner dans les années 90 — la seule école Waldorf dans l'île de Montréal — et désire demeurer anonyme. Comme les enfants ne rapportent pas de devoirs à la maison, les parents ignorent ce qui se passe réellement. Lorsque ce père a parcouru les ouvrages anthroposophiques de la bibliothèque de l'école, il a déchanté.

Il se rappelle les rencontres avec les professeurs: « Tout est très contrôlé. Le professeur parle. On ne pose pas de questions. »

Les professeurs, eux, entendent bel et bien parler d'anthroposophie. Ils complètent leur certification d'enseignement du Québec par une formation spéciale de un à

trois ans, en Californie, en France, au séminaire de formation de l'école Rudolf Steiner de Montréal ou au Rudolf Steiner Centre à Thornhill, en Ontario. Sur son site Internet, on peut lire qu'ils font un « travail intensif en anthroposophie pour une éducation en profondeur », qu'ils étudient la « sagesse dans les contes de fées » ou qu'ils apprennent l'existence de « douze sens ».

Yves Casgrain, ex-directeur de la recherche à Info-Secte et auteur d'un livre sur les sectes, prépare actuellement un ouvrage sur les écoles Waldorf. La somme de trois ans d'entrevues avec des professeurs de nombreuses écoles privées: « On leur conseille d'être évasif, de savoir à qui parler et quoi taire. » Sans qualifier l'anthroposophie de sectaire, Yves Casgrain rapporte des propos d'un ancien étudiant: « Si je décidais de pratiquer l'anthroposophie à nouveau, ce serait via l'eurythmie [la « science du mouvement »], qui est un moyen d'entrer en contact avec l'au-delà. » Ce même élève lui racontait aussi qu'à l'école, on maintient que « quand on fait des maths, il y a des anges qui se promènent dans la classe ».

Même si, poursuit Yves Casgrain, « le but de ces écoles n'est pas de transformer les jeunes en anthroposophes », la pédagogie a un caractère « initiatique »: « Les professeurs ont une vision à long terme: préparer l'enfant à son karma et l'outiller pour ses futures vies, dans trois ou quatre vies. C'est plus ou moins à l'insu des parents. »

Le fait que les organisateurs d'Élan Montréal soient si discrets sur la philosophie de Rudolf Steiner s'explique peut-être par le fait qu'ils ont déjà eu maille à partir avec les médias. Depuis 1998, les parents de l'école La Roselière de Chambly observent un moratoire de silence. À l'époque, la ministre Pauline Marois n'avait pas voulu renouveler le permis d'établissement à vocation particulière: l'école n'utilisait pas de matériel didactique approuvé, son directeur était aussi le commissaire et certains parents étaient partis, choqués par son caractère ésotérique (dont une prière au soleil). Une mère se plaignait que l'orthopédagogue avait suggéré un traitement à sa fille gauchère pour qu'elle écrive de la main droite.

Pour l'instant, la seule école Waldorf primaire et secondaire dans l'île de Montréal, l'école Rudolf Steiner, est donc une école privée. Il existe trois écoles primaires



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

publiques au Québec, à Waterville, Victoriaville et Chambly. L'une d'elles a été mentionnée à quelques reprises dans l'actualité lorsque Louis Taillefer, spécialiste des supraconducteurs à l'Université de Sherbrooke, a récolté les honneurs dans le milieu scientifique et en a profité pour souligner que ses enfants y sont inscrits (voir autre texte). Il existe également des jardins d'enfants, dont L'Oiseau d'or à Montréal. Chaque fois, les promoteurs de l'école sont les parents, comme M. Taillefer.

Depuis un an et demi, près d'une dizaine d'initiatives convergent pour relancer la défunte Association pour la pédagogie Waldorf au Québec. L'école de Chambly souhaite élargir son enseignement au secondaire. D'autres travaillent à s'implanter en Abitibi, à Adamsville et dans des quartiers de Montréal. À Québec, des parents anthroposophes ont tenu une conférence publique en janvier. « Depuis que des parents sont les maîtres d'œuvre avec les conseils d'établissement, explique Vincent Breton, on voit de plus en plus de ces initiatives pour un enseignement différent. » Élan Waldorf Montréal compte aussi reprendre ses conférences publiques.

Steiner et l'anthroposophie

Décrit tour à tour comme un scientifique, un philosophe, un artiste et un pédagogue, l'Autrichien Rudolf Steiner a vécu de 1861 à 1925. Mais il se disait aussi doué de clairvoyance. En 1913, il quitte la section allemande de théosophie — dont il emprunte certains dogmes comme la réincarnation — pour fonder une nouvelle discipline, l'anthroposophie.

Selon cette croyance, des humains existent sous forme d'esprit depuis la création du monde; ils ont progressé à travers diverses étapes, dont celle de l'Atlantide, et ont engendré les animaux. Les contes de fées, l'Ancien Testament, la mythologie nordique et l'étude des civilisations indienne, persane, égyptienne et grecque prennent une tout autre signification quand on lit Steiner. « Pour obtenir une efficacité, il est essentiel de croire en ces paraboles comme des réalités absolues », écrit-il dans *Education Of The Child In The Light Of Anthroposophy*. Dans 40 livres et 6000 confé-

rences, Steiner a détaillé ce qu'il affirme être les applications de l'anthroposophie, dont une médecine anthroposophique, où se mélangent des relents d'arts et d'homéopathie, et une agriculture biodynamique, dont il subsiste plusieurs associations aujourd'hui. Mais la plus connue des applications, ce sont ces écoles Waldorf, du nom de l'usine de cigaretes Waldorf-Astoria, où Steiner a créé sa pédagogie en 1919. Plus de 850 écoles et de 1200 à 2000 jardins d'enfants l'utilisent à travers le monde.

Poursuites aux États-Unis

PLANS, People for Legal and Non-Sectarian Schools, un groupe basé en Californie, poursuit actuellement en justice deux écoles publiques Waldorf américaines. Il recense sur son site des enseignants douteux qu'il attribue à l'anthroposophie: les planètes influenceraient la croissance des plantes, les Égyptiens auraient déplacé les blocs des pyramides avec le pouvoir du son. « On a enseigné à mon garçon que Newton avait tort quand il disait que le spectre de la lumière était composé de plusieurs couleurs. Et un professeur m'a dit que le cœur ne pompait pas le sang », affirme Dan Dugan, un des membres de PLANS, renvoyé d'une école de San Francisco à la fin des années 80 parce qu'il posait trop de questions.

Le 10 février dernier, la poursuite de PLANS a été jugée valide par une cour d'appel de Californie. PLANS allègue qu'en utilisant des fonds publics pour faire la promotion de l'anthroposophie, l'école viole une règle de base de la Constitution américaine, qui dit que la religion n'a pas sa place dans les écoles publiques.

Le fait de n'autoriser que peu ou pas de questions lors des séances de recrutement est typique, selon M. Dugan. « Tout est programmé. Les parents sont invités à jouer les étudiants. Ça les intimide, évitant ainsi des questions adultes et des discussions. »

L'AWSNA, l'association des écoles et instituts Waldorf en Amérique du Nord, vend sur son site Internet des livres qui expliquent en quoi la mythologie nordique explique le futur de l'évolution humaine. L'AWSNA fait également l'objet d'une poursuite pour racisme et discrimination, une accusation qui colle depuis longtemps à l'anthroposophie.

Un physicien parmi les parents

PASCAL LAPOINTE
AGENCE
SCIENCE-PRESSE

« Ce qui distingue la pédagogie Waldorf, c'est le respect du rythme de développement de l'enfant. » Et c'est ce qui a attiré Louis Taillefer, physicien à l'Université de Sherbrooke, une autorité mondiale dans le domaine des supraconducteurs, lorsqu'il est rentré de Toronto avec sa famille au Québec.

Mécontent de l'enseignement scolaire traditionnel, il cherchait un lieu où son fils de sept ans pourrait davantage développer ses capacités artistiques et son imagination: c'est ce que permet, à ses yeux, la philosophie Steiner.

L'arrière-plan ésotérique ne le dérange pas. Il ne se prononce pas sur la croyance selon laquelle l'âme ne s'incarne qu'à sept ans (ce qui expliquerait, selon Steiner, qu'on ne puisse apprendre que par le jeu avant cet

âge), pas plus que sur les récits de réincarnation et d'Atlantide, qui constituent la raison d'être des orientations pédagogiques décidées par Steiner. Louis Taillefer insiste plutôt sur les valeurs morales et l'imaginaire, des choses qu'il importe bien plus, à ses yeux, de développer à un tout jeune âge que les connaissances factuelles.

Un argument avec lequel même les opposants à Waldorf sont d'accord: un enfant n'apprend pas de la même façon qu'un adulte.

Mais pourquoi ne pas prévenir les parents de toute cette philosophie pseudo scientifique? demande Yves Casgrain, ex-directeur de la recherche à Info-Secte: « J'ai trouvé des traces de débats au sein des écoles privées. Dire ou ne pas dire? Et jusqu'où? Pour ce qui est des écoles publiques, les premiers pas de l'école La Roselière ont été marqués par ce silence ou par des omissions troublantes. »

Les enseignants et cadres scolaires savent exactement où aller pour trouver du matériel pédagogique, un fournisseur d'équipement, une ressource ou une bonne idée de sortie scolaire.

Mais votre entreprise sait-elle comment les rejoindre du premier coup?

Si vous tenez vraiment à la clientèle des établissements scolaires, faites ce qu'il faut!



Réservez dès maintenant votre espace au Répertoire des ressources scolaires

(514) 277-4544 # 239

www.lepointadm.com